



ETATS GENERAUX DE LA JEUNESSE AFRICAIN DE BRUXELLES (E.G.J.A)

03 avril – 05 juin 2010

RAPPORT FINAL

« L'Afrique est mon berceau, Bruxelles est ma mère adoptive ; les deux font partie de moi ».

Avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin

www.etatsgenerauxjaf.be contact : 0489/72 00 37 ou kayolivier@hotmail.com

TABLE DES MATIERS

Chap. I. REMERCIEMENTS

I.1. La Fondation Roi Baudouin.....	4
I.2. Les autorités diverses.....	4
I.3. Les associations.....	5
I.4. Les éducateurs.....	5
I.5. Les parents.....	5
I.6. Les jeunes.....	5-6
I.7. Les autres acteurs.....	6-7
I.8. Le comité de pilotage.....	7

Chap. II. LES ABREVIATIONS.....

8

Chap. III. SOMMAIRE.....

9

III.1. Introduction.....	9-11
III.2. Fonctionnement des commissions.....	12
III.3. Les experts.....	12
III.4. Les observateurs.....	12
III.5. Les thématiques par commission.....	12
III.6. Durée – Fréquence – Lieu.....	13
III.7. Le public cible.....	13

Chap. IV. LES COMMISSIONS

IV. 1. La commission Famille et Education – CFE.....	14-30
IV.2. La commission Histoire et Culture – CHC.....	31-49
IV.3. La commission Jeunesse et Citoyenneté – CJC.....	50-67
IV.3. Conclusions générales.....	68-73

Chap. V. LES ANNEXES

V. 1. Quelques associations et groupes de soutien à la jeunesse.....	74-77
V.2. Un cas spécial : Les mineurs étrangers non accompagnés.....	78-79
V.3. Les articles de presse.....	80-81

CHAP. I. LES REMERCIEMENTS

I.1. La fondation Roi Baudouin

Une fondation indépendante et pluraliste qui veut contribuer de manière durable à davantage de justice, de démocratie et de respect de la diversité. Son appel à projet Migrants Acteurs de la solidarité 2009 a permis aux EGJA d'avoir lieu. Au nom de toute la composante Africaine à Bruxelles, qu'elle trouve ici toute notre reconnaissance.

I.2. Les autorités diverses

- M. Benoit DE VOS, délégué général aux droits de l'enfant.
- Le père Karel STUER, ancien aumônier des Africains de Bruxelles et ancien directeur du Centre Amani. A travaillé pendant plus de 40 ans en Afrique comme missionnaire, de ce fait il connaît très bien les cultures Africaines. Il a été pour les EGJA, un grand soutien moral.
- Mme Evelyne Huytebroeck, Ministre de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse de la communauté française.
- M. Béa Diallo, Echevin de la jeunesse à Ixelles et député Bruxellois.
- M. Pierre Kompany, Echevin à Ganshoren
- M. Pierre Migisha, député Bruxellois
- Mme Olivia P'tito, députée Bruxelloise
- Mme Fatoumata Sidibé, députée Bruxelloise
- M. Karim Ouedraogo, recteur de l'université libre internationale
- Le Père Andrew Anab, directeur du centre Amani

I.3. Les associations

- Terre Aux Styles (TAS) asbl, La Troupe théâtrale ‘‘Les piroguiers’’
- La Troupe théâtrale ‘‘Les gâtés’’, BRAVVO asbl, Jeunes Pour Jeunes asbl
- Raffia Synergies asbl, MEDES asbl, Bel Afrika asbl, RVDAGE vlaanderen Centre Amani, JECAB asbl, CJAE asbl, ADA asbl
- Union des jeunes kimbanguistes de Bruxelles (U.J.Ki) -Espace Matonge
- Radio campus/Emission Africana
- Radio campus/Emission sous l’arbre à palabre
- Radio Panik/Emission Afrique en un déclic
- Les Editions MABIKI asbl, Culture Espoir asbl
- Le groupe Kristu Bolingo, Transmission asbl, La voix des faibles asbl
- Union des femmes Africaines (U.F.A)

I.4. Les Educateurs

- M. Claude Mangenge -M. Willy Kitoko Matumona
- Les Educateurs de BRAVVO asbl -M. Pierre Smet –M. Oscar Mpoyi

I.5. Les Parents

- Mme Pindi (mère du jeune Mbosso Fortuna), Mme Kumbakidioko-Diayeza, Mme Edouardo-Paula, Mme Mbemba-Annie, M. Omari-Sylvestre, Mme Elise Mabaya, M. Tambwe Makadi, M. Ndame-Samuel, M. Ilunga-Patrick, M. Muyaya Marco, Mme Kikangala-Fifi

I.6. Les Jeunes

- M. Lieng Biey, Monsieur Babo Makasinga, M. Michaël Misi
- Mlle Minerve Gatore, Mlle Maryam Koita
- Mlle Soki Kinanga, M. Rafael Tandangani
- Mlle Annie Izere, Mlle Christelle Kameni.
- M. Fiston Eyenga Ekoman, M. Jean-Yves Kitantou

- M. Kabeya wa Kabangu Germain
- M. Michaël Misi -M. Roger Pafensie
- M. Rafaël Tandangani

I.7. Les Autres Acteurs

- M. Billy Kalonji/Afrikaanse platform-Anvers
- M. Samuel Ndam/Expert, Santé Publique à la Cocof
- M. Luc Mubikangye/Psychologue-ULB
- M. Jean Musway/Sociologue
- M. Pierre Smet/Psychanalyste
- M. Pambu Kita Phambu/Statisticien-ULB
- M. Katik Diong/Professeur de Théâtre
- M. Ghislain Zobiyo/Cameraman-Réalisateur
- M. Mubakilayi/Specialiste des masques africains
- Mlle Adèle Kassa/Photographe
- M. Yves Lodonou/Animateur-radio campus/Sous l'arbre à palabre
- M. Francois Kasongo/radio campus/Africana
- M. Jules Mboladinga/radio Panik/L'Afrique en un déclic
- M. Maurice Kanionga/Entrepreneur
- M. Lenti Settimio/Entrepreneur
- M. Moro Mukota/Organisateur du trophée "Soulier d'ébène"
- M. Oscar Kombila/Convergences Professionnelles Africaines
- M. Georges Mboa/Administration-U.L.I -Mme Salimata Kabore
- M.Sébastien Mundele/U.J.Ki
- TV Brussel, M. Raphaël Meulders/Journaliste à La Libre Belgique

I.8. Le Comité de Pilotage

- M. Olivier Kayomo/Coordinateur
- M. Jean-Yves Bassambi Ilumbe/1^{er} adjoint
- Mlle Maryam Koïta/2^e adjointe
- M. Jean-Pierre Kando/1^{er} rapporteur
- Mme Joséphine Lutangu/2^e rapporteuse
- M. Rafaël Tandangani/3^e rapporteur
- M. Kalvin Soiresse Njall/4^e rapporteur
- Mlle Minerve Gatore/Accueil & Protocole
- Mlle Soki Kinanga/Accueil et Protocole
- M. Jean-Yves Kitantou/Presse et Communication
- Mlle Micheline Dembo Ayaki/Presse et Communication
- M. Vincent Okeke/Presse et Communication
- M. Jean-Eric Badibanga/Logistique et Intendance
- M. Germain Kabangu wa Kabeya/Logistique et Intendance
- M. Serge Ngandu/Logistique et Intendance
- Mlle Annie Izere/ Logistique et intendance
- Mlle Josiane Niyorokundo/Logistique et Intendance
- Mlle Christelle Kameni/Logistique et Intendance
- M. Michaël Misi/Service Technique
- M. Mike Mbombo/Service Technique
- M. Fiston Eyenga et M.Babo Makasinga/Service d'ordre

CHAP. II. LES ABREVIATIONS

E.G.J.A (Etats Généraux de la Jeunesse Africaine de Bruxelles)

C.F.C (Commission Famille et Education)

C.H.C (Commission Histoire et culture)

C.J.C (Commission Jeunesse et citoyenneté)

T.A.S (Terre Aux Styles) asbl

A.S.B.L (Association Sans But Lucratif)

BRAAVO (Bruxelles Avance Vooruit !) asbl

M.E.D.E.S (Maison d'Entraide pour le Développement Social) asbl

JECAB (Jeunesse Camerounaise de Bruxelles)

CJAE (Conseil des Jeunes Africains d'Europe) asbl

U.F.A (Union des Femmes Africaines) asbl

U.L.B (Université Libre de Bruxelles)

U.C.L (Université Catholique de Louvain)

U.L.I (Université Libre Internationale)

HORECA (Hôtellerie-Restaurant-Cafés)

JAF (Jeunesse Africaine)

MENA (Mineurs Etrangers Non Accompagné)

C.P.A (Convergences Professionnelles Africaines)

U.J.Ki (Union des Jeunes Kimbanguiste de Bruxelles)

COCOF (commission communautaire française)

MRAX (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie)

CHAP.III. SOMMAIRE

III.1. Introduction

Genèse des EGJA

A partir des faits divers impliquant des Jeunes de la composante africaine de Bruxelles et de leur médiatisation, quelques membres de la Communauté Africaine de Bruxelles ont été amenés à tirer le constat d'une impression de malaise, d'un sentiment de mal-être. Le recours facile à la violence lors des contacts entre les jeunes de la composante africaine ou entre eux et ceux des autres communautés témoigne bien de ce constat.

Laisser à la presse seule l'initiative des explications exposait au risque de stigmatisation évidemment préjudiciable. Du côté de l'autorité publique, en dehors de quelques inquiétudes sur l'insécurité, l'embarras est manifeste.

Au niveau des familles, les parents et les aînés montrent des signes de dépassement mêlé de stupéfaction ou de gêne.

En approchant les Jeunes de la composante africaine pour discuter de leur situation, il a été heureusement constaté que bon nombre d'entre eux sont loin d'être des auteurs de troubles ou de sympathisants de groupes de délinquants.

Parmi eux, il y a des talents de toutes sortes dans tous les domaines honorables. Personne ne s'efforce pourtant de parler d'eux. L'accent est plutôt mis sur la petite minorité marginale avec pour effet pervers de laisser planer des doutes sur l'ensemble.

Pour trouver des explications aux comportements troublants de la minorité, il fallait faire l'effort de cerner les contours de la question du sort de toute la Jeunesse africaine de Bruxelles sans idées préconçues ni a priori préjudiciables. Et, avec le plus possible des catégories concernées : parents, autorité publique, éducateurs, aînés, acteurs sociaux, ... sans oublier les jeunes eux-mêmes. Le moyen d'y parvenir qui a paru être le plus efficace a été la tenue des Etats Généraux de la Jeunesse Africaine de Bruxelles, en sigle, E.G.J.A.

Aujourd'hui, Bruxelles se révèle comme une ville multiculturelle. Si rien n'est fait pour que ses règles de fonctionnement s'adaptent à sa multiculturalité, celle-

ci sera un handicap aux conséquences de plus en plus imprévisibles. Si par contre une justice sociale objective convainc les uns et les autres qu'ils ont les mêmes chances de faire face aux impératifs vitaux des grandes villes, cette multiculturalité sera un atout enviable.

Parmi les jeunes africains de Bruxelles, certains sont nés ici et d'autres sont venus d'Afrique. Et, pour la plupart d'entre eux, les parents sont venus d'Afrique. Les défis du logement, de la mobilité, de l'emploi, de l'éducation, de la sécurité, de la santé auxquels Bruxelles est confrontée en tant que ville multiculturelle sont les mêmes défis auxquels ces jeunes de la composante africaine doivent faire face, bon gré, mal gré.

Néanmoins, il faut faire face à ces défis en y apportant des réponses appropriées sans perdre son âme et dans le respect de la diversité culturelle propre à Bruxelles. La spécificité culturelle africaine est et doit être une valeur ajoutée pour la promotion sociale à Bruxelles, car une jeunesse Africaine forte, engagée est une force pour toute la jeunesse Bruxelloise.

Un autre défi pour la Communauté Africaine de Bruxelles, au-delà de ses jeunes, est de faire son introspection et de chercher à s'organiser structurellement. Son ardeur à créer un nouveau souffle indiquera sans doute à la jeunesse Africaine une autre façon de vivre Bruxelles.

Il est nécessaire de réapprendre à se faire confiance au sein de la Communauté. Ce qui passe par l'émergence d'un nouveau leadership responsable et porteur d'une vision basée sur la recherche de l'intérêt commun.

La complexité de la tâche est telle que plusieurs disciplines scientifiques doivent être mises en œuvre pour apporter des réponses satisfaisantes. Des édifications par des témoignages divers ne seraient pas de trop. Des experts sont appelés à la rescousse pour cela.

Le Comité de Pilotage, considérant l'ampleur de la tâche et les moyens à sa disposition, a prévu d'accueillir quelques 95 participants comme délégués aux EGJA, une dizaine d'experts et moins de dix observateurs. A chacun d'eux, une invitation avait été adressée par courrier postal contenant un formulaire à renvoyer pour confirmation ainsi qu'une enveloppe préalablement affranchie.

Le Comité de Pilotage a jugé bon d'organiser les travaux des EGJA au sein de trois commissions comportant chacune une trentaine de délégués :

- La Commission Histoire et Culture ;
- La Commission Famille et Education et
- La Commission Jeunesse et Citoyenneté.

Une fois les travaux lancés, le Comité de Pilotage est devenu le Bureau des EGJA afin d'en assurer la coordination.

Pour les questions qui ne seront pas abordées par les Etats Généraux ou les réponses qui ne donneront pas satisfaction, le Bureau des EGJA souhaite que d'autres initiatives indépendantes prennent le relais afin de rassurer la Communauté Africaine et les autres communautés de Bruxelles.

Le Bureau des Etats Généraux de la Jeunesse Africaine de Bruxelles, relayant donc le Comité de Pilotage, a confié le lancement des travaux proprement dits aux bureaux respectifs des trois commissions. Les noms de celles-ci étant en eux-mêmes des thèmes, il revenait à chacun des bureaux d'introduire des sous-thèmes connexes selon les propositions du Comité de Pilotage, les communications attendues des experts ou les demandes faites par les autres délégués.

Chaque bureau de commission devait au mieux laisser ses délégués traiter les différents thèmes leur proposés, soit en s'appuyant sur les communications leur faites par des experts invités exprès, soit en puisant dans leurs expériences ou bagages culturels personnels. Quitte à tirer de leurs débats d'éventuels souhaits, propositions ou recommandations. Et, à l'issue de tous les travaux, rendre au Bureau des EGJA le Rapport Global de la commission comportant les compte rendus des différentes séances, les communications des experts, des documents ayant alimenté l'argumentaire des intervenants lors des débats ou d'autres documents susceptibles d'enrichir les investigations des EGJA. Signalons en passant que d'autres intervenants que les délégués et observateurs officiels des EGJA étaient autorisés à livrer leurs points de vue ou recommandations via la « boîte à suggestions » qui leur a été ouverte sur le site des EGJA.

III.2. Fonctionnement des commissions

A partir des personnes contactées pour prendre part aux EGJA et qui ont confirmé leur participation selon les modalités définies, le Comité de Pilotage les a réparties de manière plus ou moins équitable dans les trois commissions prévues.

A la tête de chaque commission, il a placé une direction appelée "bureau" et composée de trois personnes choisies parmi les membres du Comité de Pilotage.

Les attributions des membres du bureau ainsi créé sont : un modérateur principal, un modérateur adjoint et un rapporteur. Le modérateur et son adjoint assurent la conduite des travaux de la commission et le rapporteur sert de secrétaire, éventuellement appuyé par les deux autres.

Lors des séances plénières, le Bureau des EGJA reprend l'initiative pour conduire les travaux ou mandater un de ses membres à le faire.

III.3. Les experts

Ce sont des personnes aux compétences ou expériences avérées invitées par le Bureau des EGJA pour faire une plusieurs communications en commission ou en plénière.

La plupart des experts sont des invités de commissions. Quelques-uns d'entre eux sont en même temps des délégués des EGJA.

(Voir liste des délégués par commission)

III.4. Les observateurs

Certaines personnes venant d'instances ou associations dont les activités ont été jugées pertinentes par le Comité de Pilotage ont été autorisées à prendre part aux travaux des commissions et aux séances plénières en qualité d'observateurs.

(Voir les commissions)

III.5. Les thématiques par commission

(Voir les commissions)

III.6. Durée – Fréquence – Lieu

Les travaux proprement dits des EGJA se sont étalés du samedi 03 avril au samedi 05 juin 2010, le premier et le dernier étant consacrés à des cérémonies solennelles, et à chaque fois les travaux débutaient à 9h00' pour ce terminer à 13h00'.

Les délégués se retrouvaient une fois par semaine, le samedi, soit en commission, soit en plénière dans les installations de l'Université Internationale de Bruxelles, sise au 1 rue Defacqz, à 1000 Bruxelles. Le mois d'avril a été entièrement pris par les travaux en commission et celui de mai par les séances plénières. Il y a eu trois journées de travaux en commission pour chacune d'elles et trois journées de plénière.

III.7. Public cible

En dépit du nombre visiblement limité des délégués, les travaux des EGJA visent la Jeunesse Africaine de Belgique à partir de celle de Bruxelles. Les Jeunes Africains des autres grandes métropoles occidentales trouveront également chaussures à leurs pieds.

Les parents, les autorités politico-administratives de quelque niveau que ce soit, fédéral, régional, communautaire, communal ou les structures d'intérêt social sans oublier les centres ou cellules d'étude peuvent trouver dans les présents travaux des informations appropriées à leurs préoccupations.

CHAP. IV. LES COMMISSIONS

IV.1. LA COMMISSION FAMILLE ET EDUCATION – CFE.

IV.1.1. Le Bureau :

Modératrice en chef : Mlle DEMBO AYAKI Micheline

Modérateur adjoint : M. BADIBANGA Jean-Eric

Rapporteuse : Mme LUTANGU Joséphine

IV.1.2. Les Délégués participants :

1. Mlle GATORE Minerve (Etudiante)
2. M. Germain KABANGU Wa KABEYA (Etudiant)
3. M. Jean-Pierre KANDO TATY MBALAKA (acteur social, Mathématicien)
4. Mlle SOKI KINANGA (Etudiant)
5. M. Olivier KAYOMO (Employé, Acteur politique, Conteur)
6. Mme Aimée BIWAKA (Employée)
7. M. Miguel CASTILLO-GARCIA (Educateur/asbl BRAVVO)
8. M. CHEIK FITA (Chroniqueur, Blogueur)
9. M. Ali KALONGA (Journaliste)
10. M. François KASONGO MULENDA (Animateur/radio)
11. M. KIKANGALA Serge (Employé)
12. M. Willy KITOKO (Educateur)
13. Mme KUMBAKIDIOKO DIAYIZA (Actrice social)
14. Mme MABAYA (asbl MEDES)
15. M. Jean-Claude MAGENGE (Educateur)
16. Mme Annie MBEMBA (Educatrice)
17. Mme PINDI (Educatrice)

18. M. Roger NDEMA (Nubian's Magazine)
19. M. NTAMBUE MUKADI (retraité, Acteur social)
20. M. PHAMBU KITA (Statisticien/ULB)
21. Mlle Eulalie NZEZA (Educatrice)
22. Père Karel STUER (Aumônier catholique)

IV.1.3. Les experts

23. M. Samuel NDAME (Santé publique/Cocof)
24. M. Billy KALONJI (Acteur social)
25. Mme Annick NARAHUVYE (Animatrice sociale)
26. Mme KUMBAKIDIOKO DIAYIZA (Educatrice)
27. Mme Annie MBEMBA (Educatrice)
28. Mme PINDI (Educatrice)

IV.1.4. Les observateurs

29. M. Parfait SALEBONGO/Médecin

IV.1.5. Thèmes et objectifs

Le bureau de la CFE a proposé à ses délégués de consacrer les travaux en commission sur les thèmes non exhaustifs suivants :

- Démission ou perte de l'autorité parentale ;
- Décrochage scolaire ;
- Dialogue au sein des familles ;
- Connaissance et transmission des cultures (mémoires) ;
- Prévention des maternités précoces.

1°) Démission ou perte de l'autorité parentale ?

Exposé de M. Billy KALONJI, expert à la CFE.

Rappel historique

- M. Billy KALONJI a tenu à faire un bref rappel historique pour déceler les traces de l'immigration africaine ici en Belgique. Il n'est même pas nécessaire de remonter trop loin dans le passé. Rien n'a été prévu pour recevoir des africains ici. L'être humain africain n'avait pas sa valeur d'homme.

Par une prise de conscience progressive, le souhait d'inverser la tendance s'est faite de plus en plus forte. Il ne faut pas croire que les changements viennent tous seuls. Même pour connaître la protection sociale que nous connaissons aujourd'hui, il a fallu que les classes laborieuses d'ici se battent. Les droits sociaux s'obtiennent par des luttes. Nous aussi, il nous faut faire un état de notre situation. Une sorte de critique en profondeur. Le travail entamé par les EGJA sera de longue haleine.

Après la seconde guerre mondiale, on a commencé à relever la présence des Africains via les étudiants, les rescapés de l'Expo'58, des footballeurs et quelques matelots. Le séjour même était conditionné.

La loi du 01 juin 1960 permettra une première vague de régularisation. Aux descendants de ces premiers régularisés vont s'ajouter d'autres vagues. En 1973, un afflux de nouveaux arrivants aux séjours précaires a provoqué une nouvelle mesure de régularisation. De 1973 à 1980, c'est plutôt une période creuse. Puis on a eu les régularisations de 2000 et de 2009. Entre-temps, des gens vivent ici sans aucun droit. Et, en moyenne on perd 7 ans à attendre que "les papiers arrivent". La plupart des familles africaines ne sont pas complètes. Leurs regroupements étant difficiles et longs, la cohésion familiale s'en ressent. Elles se construisent déjà dans la précarité sociale, car 7 ans c'est le temps que met un étudiant en médecine pour décrocher son diplôme. Et un héritage précaire, donc dégradé, dégrade aussi ses héritiers !

L'identité culturelle repose sur des éléments de prédilection tels que la langue, la famille, ... Nous nous retrouvons avec certains éléments du pays d'origine et d'autres du pays d'accueil. Cette société est organisée suivant une certaine logique et nous, nous avons d'autres caractéristiques. On force celles-ci à passer dans la logique du pays d'accueil. Il y a un « forcing ». La vulgarisation des « pittas » par exemple vient d'une

culture allochtone mais elle s'est imposée par la force de chose, et aujourd'hui elle fait partie du visage économique Belge.

Pourquoi les Africains ne peuvent-ils pas faire de même ?

Nous, nous devons comprendre d'où nous venons et ce que nous représentons. Les mesures prises ici ne tiennent pas compte de notre diversité. Un enfant né ici et un enfant venu d'Afrique sont différents même au sein d'une même famille. Il y a des choses qu'on ne peut pas généraliser. Les enfants venus d'Afrique sont flexibles d'abord puis entrent en résistance. Ceux qui sont nés ici se retrouvent perdus : 8 heures de présence à l'école, aux mains d'une « culture différente », sans structure d'accompagnement, ... Ici, l'école est sélective. On décide des reclassements sans l'avis des parents. Il faut tenir compte de l'impact de l'absence des rôles modèles. [Elle se traduit dans la hiérarchisation des revendications identitaires de nos jeunes] : belgo – européen – américain – africains. L'Afrique vient en dernier lieu. Les raisons sont multiples ! Nous sommes dans une société de consommation. Quand on regarde les nôtres, avec leurs séjours précaires et le manque de travail, ils se retrouvent dans des logements peu satisfaisants, ... Plus nos enfants étudient, plus ils perçoivent la valeur de leurs particularités. Il y a la méconnaissance de cette société de la part des parents.

Des structures de jeunes existent mais elles ne sont pas adaptées pour nous. Même pour nos asbl, on déplore régulièrement la méconnaissance des échéances pour introduire des projets, etc. J'attends des EGJA des réponses ou des pistes à ces questions : où nous trouvons-nous ? Et, que pouvons-nous faire ? On ne peut pas changer quand on se retrouve à l'extérieur de son pays d'origine ?

Il y a des lois qui nous permettent de nous réunir ! La société d'ici devrait encourager les allochtones à ne pas être "dépendants" de l'aide sociale mais à s'organiser efficacement pour créer des richesses dans l'intérêt de toute la collectivité...

En outre, La masse des violents chez nos jeunes est infime ! La plupart sont des gens bien. [Mais,] le message de la minorité "s'entend" plus car la majorité pacifique est silencieuse. La population carcérale est en majorité immigrée (toute proportion gardée !). La justice est sélective ici.

Et, beaucoup de choses ici sont sélectives. Pour inverser la tendance, il faut des états des lieux !

Le système dans lequel on se trouve ne permet pas de se battre n'importe comment. "Nous devons être des cannibales de la culture d'ici." Entrer dans les structures d'ici pour activer le changement du dedans. Les parents sont dépassés ! Nos enfants ne comprennent pas l'attachement des parents à l'Afrique. Les parents ne comprennent pas non plus l'insensibilité de leurs enfants vis-à-vis de l'Afrique. Quelles peuvent en être les raisons : la méconnaissance ou la rétention de l'information ?

On observe un manque de confiance en soi et entre nous. Au lieu d'être complémentaires, solidaires, nous sommes plutôt dans l'adversité. C'est vrai, beaucoup de parents sont dépassés par la situation des jeunes.

Le rêve du retour empêche d'aller de l'avant. "Là où tu vis, commence à placer ton drapeau." Implique-toi davantage là où tu es. Voyons la société dans laquelle nous vivons. Elle crée des ghettos. Elle a une complexité administrative pas facile à saisir même pour les autochtones. Elle manque de cohérence dans les lois. Dans notre communauté, chacun garde ses souffrances pour lui. Cette société est tellement organisée qu'elle décide des tendances quand ça l'arrange. Combien d'entre nous ont des vrais boulots ? La plupart de nos enfants vont presque seuls à l'école car papa ou maman est occupé ailleurs. « Les église » ne peuvent pas jouer le rôle de la famille. Prier c'est bien mais passer tout son temps à prier est contre productif! Cette société (la Belgique) a quand même des avantages : possibilité d'études, droit de ...

Mais elle résiste aux changements. Pour y arriver, il faut l'étudier ! Quelles sont les réalités de Bruxelles ? Quelles formations sont offertes à Bruxelles ? Il faut décoder le code culturel occidental sans oublier les bonnes valeurs du code culturel Africain et transmettre le fruit de ce métissage culturel aux enfants !

Il y a eu notre expérience en Flandre avec "Fréquence Plate-forme Africaine" en concertation avec les composantes marocaines et les turcs pour casser le verrou du quota. Là, nos enfants sont trilingues et sont en butte aujourd'hui à la discrimination à l'embauche. Ici à Bruxelles, nous devons être l'espace tampon entre les tiraillements wallons – flamands.

Une concertation positive entre africains (francophones et néerlandophones) peut aider à diluer les ardeurs bellico-linguistiques entre le nord et le sud du pays, c'est aussi cela le rôle naturel de Bruxelles.

Pour les étapes fondamentales : étude du milieu – analyse concrète – acquisition d'une stratégie, la recherche historique nous manque ! par exemple, la richesse culturelle et historique des Congolais se trouve au Musée de Tervuren, il faut donc visiter régulièrement ce lieu avec nos jeunes pour s'en approprier.

Il faut encourager les jeunes à lire des auteurs africains et d'autres!

Il faut s'impliquer politiquement, écrire, publier ; voyager, assister à des conférences ; avoir plus d'actions, de projets. S'habituer à organiser des débats contradictoires [à ne pas confondre avec des empoignades, ...]. Essayons de nous battre pour être présents dans la politique de coopération. Efforçons-nous d'intégrer les structures des jeunes. Mais, avant tout, retrouver la confiance en nous ! Battons-nous pour créer des emplois : nous pouvons être des entrepreneurs [ou pousser nos jeunes à] se faire des entrepreneurs.

Débats autour de l'exposé de M. KALONJI.

- M. Cheik FITA, délégué.

Après avoir remercié et félicité les organisateurs des EGJA ainsi que l'expert KALONJI, a voulu plus ajouter quelques considérations sur l'exposé qu'il venait d'entendre. Il a fait remarquer que les états généraux de la jeunesse sont aussi, en fait, des états généraux des adultes, des parents. Si l'on peut se permettre d'entendre par jeune tout individu âgé de 18 à 30 ans, donc c'est un individu né entre 1980 et 1992. A la majorité de 18 ans, le jeune se trouve héritier du passé de ses parents. Il faut un engagement tel que le suggère KALONJI. Les jeunes aiment souvent nous interpeller de la sorte : qu'avez-vous fait en votre temps pour qu'aujourd'hui nous nous retrouvions en difficultés ? Ceci suggère la nécessité d'autocritique. En résumé, autant les jeunes doivent se battre ici, autant les adultes aussi doivent se battre pour qu'il y ait du droit dans nos pays d'origine.

- Maman MBOSO, déléguée.

Si nous sommes là, c'est pour les jeunes. Nous n'allons pas mêler l'histoire du Congo avec ce que nous vivons ici avec nos jeunes !!!

Si je n'avais pas perdu mon enfant ici, je ne serais peut-être pas là maintenant. J'en ai encore cinq à sauver, et avec vous ! Je formule des questions qui vont peut-être nous aider plutôt que de les adresser à l'orateur. Le groupe qui renvoie notre image est infime. Quand j'étais aux études, j'avais appris que " l'enfant naît bon, c'est le milieu qui le rend mauvais". Mais, quel milieu ? Quel avenir pour nos enfants en Belgique ? Quand l'Etat loue des salles de fêtes, quelles précautions prend-il pour nos enfants ? Comme par exemple, imposer aux organisateurs de ces fêtes de préciser les heures de début et de fin de leurs fêtes. Quels amis pour nos enfants ? Quand il y a des morts, la justice doit punir sévèrement. Mais, dans le cas des victimes de « couleur », elle ne fait pas correctement son travail. Comment gérer les bandes, si possible ? Que les enfants soient à l'écoute des parents. Ceux-ci ont des valeurs à transmettre à leurs enfants. Il faut privilégier l'amour entre nos parents. Incitons nos enfants à plus de dialogue !

- M. Jean-Claude MAGENGE, délégué ; éducateur de jeunes.

Depuis samedi passé, un jeune africain est entre la vie et la mort, à Anvers, victime d'une vengeance entre eux. Ceci montre qu'il y a des voix qui ne sont pas entendues. Etre soudeur vaut-il moins qu'être médecin ? En tout cas, il y a une nécessité de clarifier. Evitons des termes stigmatisant tels que « racaille ». J'aurais souhaité que beaucoup plus des jeunes soient là pour qu'ils nous disent ce qu'on n'a pas fait.

- *Réaction de M. KALONJI.*

Nos enfants n'ont plus de rêve. « Il ne faut pas casser des rêves. »

- Un observateur.

Les Africains sont parmi les étrangers qui ont fait le plus d'études mais avec des emplois précaires ou pas [d'emploi] du tout. N'est-ce pas un paradoxe ?

- *Réaction de M. KALONJI.*

Oui ! C'est surtout le rêve du retour au profit de la volonté de s'impliquer. (...) A quel moment introduire un dossier ? « Même dans le mauvais, il y a moyen de tirer du bon ». Il y a beaucoup d'intellos dans la communauté mais fort peu d'analyses.

- Mlle DEMBO, modératrice principale de la CFE.

J'ai retenu l'idée de créer des structures fortes pour porter des projets clairs relatifs à la jeunesse.

- Un délégué.

Les projets peuvent être nombreux. On peut concevoir un accompagnement [de jeunes] par des adultes. S'ils sont défendables, les projets peuvent être acceptés. Mais, comment lancer, soutenir, appuyer un projet ? Il faut essayer d'exploiter les possibilités qui s'offrent.

- *Réaction de M. KALONJI.*

Beaucoup de décisions se prennent. (...) Les possibilités sont là ! Il faut d'abord qu'on se rende compte de l'importance de ce que nous sommes en train de faire. La sponsorisation de la Fondation Roi Baudouin n'est pas à négliger. Très peu de projets viennent des nôtres parmi ceux qui sont reçus là-bas.

- M. Cheik FITA, délégué.

Quand nous parlons ici, nous disons « nous ». Mais, qui sommes-nous ? Tout ce qui est ici est le fruit d'un combat. Engager un combat suppose avoir la force (et le nombre). Combien d'associations africaines sont inscrites à la Plate-forme d'Anvers ? Quel est le degré d'engagement ?

- *Réaction de M. KALONJI.*

A la Plate-forme, il y a 22 nationalités différentes. Il y a des difficultés mais nous avons dépassé les différences. Nous avons fait des analyses puis tiré des constats. Si on remet l'analyse au niveau supérieur, on attire l'attention. Ici, vous verrez rarement les enfants d'un médecin devenir soudeur. Pourquoi l'accepter pour nous ? Tous les ministères ont des budgets (fonds), y compris celui de la Jeunesse. Écoutons nos enfants. On

n'en fait pas assez ! Il faut laisser les enfants dans une certaine "ignorance" pour leur permettre de tout affronter.

- Un délégué.

Jeune, jeunesse : c'est quoi ?

- *Réaction de M. KALONJI.*

Ici, quand on dit jeune en se référant aux catégories de clients des services de transport en commun], on veut dire moins de 25 ans. Mais, ce n'est pas à nous de tomber dedans. Dans les structures d'ici, on se limitera à cela : 25 ans ou moins. Quand on rétrograde un de nos jeunes de la 6^{ème} à la 2^{ème} secondaire, c'est traumatisant. Certains jeunes considèrent la délinquance comme une réponse à une frustration, il faut creuser aussi par là.

- M. PHAMBU, délégué.

Après avoir adressé des félicitations aux organisateurs des EGJA pour leur initiative, M. PHAMBU est revenu sur la définition du terme jeune avant de passer à d'autres considérations. Il s'en tient à une définition opérationnelle qui comprend comme jeune celui qui a encore besoin de l'accompagnement des parents pour la prise des décisions. Il a demandé aux délégués de ne pas oublier le mot de Maman MBOSO qui a posé la question : que vivent nos enfants dans le cadre de cette délinquance ? Nos enfants, a-t-il poursuivi, sont censés mener leur vie ici .Voulant savoir si dans l'organisation des EGJA, il y aura un moment où on fera la synthèse, des assurances lui ont été données par le Coordonnateur du Bureau des EGJA. L'école ici reçoit des enfants de diverses origines. Le fait qu'elle soit sélective doit-il être perçu comme une donnée ou une contrainte ?

- Par ailleurs, l'école est à la fois un système qui n'est pas le nôtre mais dans lequel nous devons réussir.
- Sur le plan social, nous sommes jugés à travers la petite minorité très visible. Parler des enfants pousse à parler des parents. Donc la faillite des enfants revient à la faillite des parents.
- Nos récents diplômés ne sont moins bien insérés que ceux autochtones. Nous tendons à ramener nos problèmes à nos enfants. Aujourd'hui, la

société commence à s'ouvrir. Pour nous, l'insertion se fait malheureusement par le bas.

- M. François KASONGO, délégué.

Il a pris la parole pour pondérer l'intervention de son ami PHAMBU. Ce n'est pas parce qu'on est nombreux à être insérés [qu'on n'a plus à se plaindre]. L'insertion est idéologique à la base. Il a tenu à revenir aux questions de Maman MBOSO avec le constat : « Nous, ici, en Europe, nous sommes comme dans un parking. » Il faut recréer la famille !

- Père Karel STUER, délégué.

Il faut recréer la famille ! Les familles africaines sont disloquées ; sans aucune force. La CFE, l'espère-t-il, va apporter des solutions. La jeunesse « racaille » est un mot à proscrire. Tous les violents sont en souffrance. Il est temps (...) On cherche à travailler, à faire n'importe quoi. Les enfants africains sont tombés dans une société totalement défailante. Les scouts sont tombés parce que les chefs et cheftaines sont désintéressés. Les chorales suivent les mêmes pas. Un seul intérêt aujourd'hui pour les Africains : la religion. Prise comme ceci, c'est de l'opium. Dieu n'agit plus car Il est au repos. Nous, on est retourné des siècles auparavant pour chercher : où est-il, Dieu ?

- Une déléguée.

Il y a beaucoup parmi nous qui sont complexés, ignorant d'où ils viennent. Moi, je suis partisane d'un retour au pays. Nous ne connaissons pas nos racines. On se jalouse La pertinence n'est pas une question d'âge !

- Maman Annie MBEMBA, déléguée.

A une audience en justice, elle ayant pu entendre le parcours de quelques-uns de nos jeunes, elle en a tiré un constat : le manque d'affection en famille. Il n'existe pas de structure dans notre communauté pour l'encadrement de nos jeunes. En prison, les bandes ne suivent plus leurs anciens amis. Il faut préserver nos jeunes de mauvaises influences.

- Maman MBOSO

Il ne suffit pas d'aller à l'Eglise pour s'occuper de sa famille. « Avant d'aller à l'Eglise, occupe-toi de ta maison. » Il faudrait commencer par éduquer les parents d'ici. Quand un parent ne sait pas parler à ses enfants à la maison, il y a lieu de se demander que ne feraient pas ceux-ci dans la rue ? Un enfant bien éduqué pensera à deux reprises avant d'agir, même influencé.

- Une déléguée.

La femme est le pilier de la maison. Si la femme s'écroule, la famille s'écroule aussi.

- M. Jean-Claude MAGENGE, délégué.

L'argent est source de conflits dans les familles, il faut apprendre à bien le gérer dans nos familles.

- M. NDAME, délégué et expert.

On a un bagage qu'on a avec soi : la mère, valeur principale. Dans un milieu autre que l'Afrique, il faut adapter cette valeur. Les grossesses précoces viennent aussi de la promiscuité au sein des familles. Et, on finit par se réfugier à l'Eglise.

- Mlle LUTANGU, déléguée.

On parle tous de la famille au sens strict. En Afrique, elle signifie plus. On ne peut pas blâmer rien que les parents.

- Mlle DEMBO, déléguée, modératrice principale.

Elle ajoutée quelques réflexions dans ce sens. C'est quoi, ma famille ? Où s'arrête-t-elle ? Qu'est-ce que l'éducation ? Où l'acquérir ? Comment l'acquérir ?

- *Réaction de M. KALONJI*

Il reconnaît avoir entendu beaucoup de choses au cours de cette séance des travaux de la CFE des EGJA. Il a rappelé que la société belge est complexe et pousse à une certaine destruction de la famille. En Belgique, le regroupement familial est long et laborieux. Il y a deux mondes. Lui-même a eu à accompagner ses propres enfants en période difficile. On vit

au jour le jour. Pas moyen de planifier, il faut changer cette façon et chercher à tout prix à vivre dans la prévision ! Bientôt le Congo célébrera ses 50 ans. Aucune asbl de Congolais n'a rien préparé mais du côté belge, c'est depuis deux ans déjà que l'on s'activait. Maintenant, il est temps de faire un état des lieux. Où est-ce que nous en sommes ? Nous sommes des pionniers ; nous devons faire des sacrifices et surtout nous impliquer. Il serait anormal que nous restions indifférents à l'Afrique.

- M. Jean-Eric BADIBANGA, délégué et modérateur adjoint.

En une séance, on ne sait pas tout aborder, a-t-il fait constater aux délégués. Aussi, leur a-t-il proposé de laisser, chacun, chacune, ses coordonnées mail pour avoir connaissance de la synthèse de la séance.

- Maman MBOSO, déléguée.

Elle suggéré d'inclure dans la liste des thèmes ou sujets à traiter un sujet se rapportant à l'utilité de nos élus. Pourquoi les élire quand ils ne sont là que pour eux-mêmes ? Quelle est leur part dans ce qui nous arrive ?

- M. PHAMBU, délégué.

Il a fait observer que l'on beaucoup parlé de la Famille mais peu de l'Education. L'Université est un entonnoir. Il a souhaité que lors des prochaines séances, lorsqu'il faudra parler de l'Education, un accent soit mis sur les niveaux maternel, primaire et secondaire.

4°) Prévention des maternités précoces/ La grossesse chez les adolescentes.

Exposé de monsieur NDAME-SAMUEL/Expert Cocof-Santé

- Après la prise de conscience de l'identité sexuelle vers 6 ans, le développement sexuel suit dans les années qui sont décrites comme 'période de latence'. Le passage de l'enfance à l'adolescence est donc une étape capitale dans le développement sexuel. La puberté apparaît plus tôt chez les filles et avec elle les caractères sexuels secondaires et une accélération du développement physique.

Devant ces bouleversements physiques, hormonaux, psychologiques..., comment parler aux adolescents de sexualité, de l'Amour, du désir et du respect de l'autre ? Si au niveau de la Belgique, on observe un recul de

l'âge à la maternité, on constate par ailleurs que dans la population d'origine subsaharienne, les faits sont inversés, avec une maternité précoce plus marquée dans un tissu socio-familial dégradé la plupart du temps.

Les conceptions dans ce groupe de la population sont souvent accidentelles et hors des liens de couple marié ou non. Même si les naissances hors mariage se sont généralisées, ici elles sont souvent le fait de jeunes femmes peu actives et hors d'une vie relationnelle, c'est à dire une absence probable de père ou de couple parental. Les jeunes mères sont donc très dépendantes de leur famille d'origine ou isolées. A Cette vulnérabilité sociale s'ajoutent les risques liés à la grossesse précoce (mortalité, enfants nés avec un poids insuffisant, etc.)

Les jeunes femmes de moins de 18 ans ayant accouché en 2002 étaient 1,5 pour mille en Région wallonne et 1,1 pour mille en Région de Bruxelles capitale. Cela représente pour la Communauté française de Belgique (Bruxelles et Wallonie), 442 cas pour l'année considérée¹. La jeune mère d'origine subsaharienne réside surtout à Bruxelles et vit plus souvent isolée. Elle a un suivi de sa grossesse tardif (au delà de la 15^e semaine de grossesse). Plusieurs éléments expliqueraient ce suivi tardif, notamment l'accès à l'information sur le suivi, l'absence ou le manque de moyens financiers, etc.

- Ces éléments montrent un cumul des facteurs défavorables auxquels on peut ajouter la précarité sociale caractéristique de ces personnes.
- L'enfant qui naît dans un contexte pareil est déjà fragilisé : les mères isolées recourent moins à l'allaitement maternel (facteur associé), la mortalité infantile est plus importante chez les mères très jeunes (fréquence plus élevée de prématurité et de poids inférieur à 2.500 grammes) et le suivi de la grossesse étant défaillant en plus.

IV.1.6 Résultats principaux

Il est ressorti des travaux en commission ou en plénière que les familles africaines ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois. Bon nombre d'entre elles ont

¹ Douchan B, Lucet C, Ndamè S, Naissances, in *Adolescentes : sexualité et santé de la reproduction, état des lieux en Wallonie et à Bruxelles*, 2006

perdu leurs valeurs de référence par omission passive ou active et parfois par défaut de transmission. Et, aujourd'hui, les conséquences de cette perte d'identité chez les jeunes se font fortement ressentir.

Une des solutions à y apporter serait de recréer les familles en restaurant des principes et des bonnes habitudes. Une responsabilité interne à chaque famille ou à la Communauté Africaine si elle arrive à se structurer.

Vu la présence de fossé entre les générations (parents/enfants) ;

Vu la perte de l'autorité parental ;

Vu la méconnaissance de la culture africaine chez les jeunes ;

Vu la société dans laquelle nous vivons ;

La CFE recommande aux parents :

- de restaurer le dialogue (d'échanger) ;
- d'utiliser un langage adapté afin de se faire comprendre par les plus jeunes ;
- de réhabiliter l'autorité parentale ;
- de transmettre les valeurs, la synthèse de la culture du pays d'origine
- de susciter en leurs enfants l'envie de connaître le pays d'origine et ses richesses ; que les parents parlent aux enfants en langues Africaines aussi.
- de revaloriser le concept de solidarité ;
- de renforcer la médiation sociale collective telle que cela se fait en Afrique c'est-à-dire sans ou avec très peu d'intervention des institutions publiques ;
- de réapprendre aux enfants le respect et le sens de la reconnaissance ;
- Encourager le dialogue entre enfants (filles et garçons) et les parents Africains sur la sexualité, la contraception via les plannings familiaux.

La CFE recommande aux jeunes :

- d'échanger avec les parents ;
- d'utiliser un langage adapté afin de se faire comprendre par les aînés ;
- d'intérioriser le concept de solidarité ;

- de s'adonner à la lecture d'auteurs africains et des ouvrages renseignant sur l'Afrique écrits par des auteurs afro-centrés.

Une autre proposition a été faite aux parents et aux aînés :

- de partager leurs expériences professionnelles aux jeunes via un centre dédié (une sorte de maison africaine) et de penser à mettre en place un système de parrainage.

Il est également recommandé à l'ensemble de la Communauté :

- d'encourager la création d'une Maison de la jeunesse Africaine
- de s'investir et de mettre en place une structure appropriée d'information, d'accompagnement ou d'encadrement qui servirait, le cas échéant de médiation entre les membres de la Communauté et les instances publiques ou privées à approcher;
- de s'ouvrir plus encore au contact avec les institutions;
- de prendre des initiatives pour mettre fin aux situations de précarité de certaines familles Africaines. De rechercher et de mettre en place les actions concrètes pour en sortir;
- de s'informer plus encore sur les structures existantes et de mieux collaborer avec celles-ci
- de trouver les modalités de fréquentation des églises par les familles africaines qui soient les moins préjudiciables à la cohésion de celles-ci.
- d'envisager la création d'un centre de recyclage pour parents ;
- d'inviter les instances publiques à discuter de la problématique des maternités précoces, notamment le CPAS ;
- de mettre en place un cadre approprié pour l'apprentissage de l'écriture négro-africaine : MANDOMBE ;
- de négocier là où il le faut la révision de certaines de certaines réglementations afin de mieux prendre en compte les spécificités culturelles Africaines.

Intervenants remarquables

Outre les experts initialement invités, il convient de signaler :

- Mme Annie MBEMBA qui a initié une enquête d'opportunité consistant à sonder quelques parents et quelques jeunes sur les EGJA;
- Mme PINDI qui a livré des témoignages et des avis tirés des épreuves qu'elle connaît en tant que mère;
- Mme KUMBAKIDIOKO qui a amené tous les samedis ses enfants pour partager avec les délégués l'expérience spécifique de sa famille en matière de dialogue intergénérationnel. Quelques-uns de ses enfants se sont retrouvés parmi les délégués les plus jeunes.

Communications reçues

1. Billy KALONJI, " Regard croisé, jeunes et parents sur la vie en Europe", communication du samedi 10 avril 2010
2. Samuel NDAME, "Situation des femmes d'origine subsaharienne", communication du samedi 17 avril 2010.
3. Annick NARAHUVYE, " Le Dialogue Intergénérationnel ", communication du samedi 01 mai 2010

IV.1.7. Conclusions

Les Etats généraux de la jeunesse se sont révélés aussi comme des Etats généraux des adultes, des parents. Le comportement de l'une des catégories ne peut qu'avoir des retentissements sur l'autre. Comme les deux catégories se retrouvent dans l'entité famille, il faut re-crée celle-ci, la conforter dans sa mission de formation et d'éducation.

Les sollicitations courantes d'instruction, de mobilité, de consommation, ... ne laissent plus à la seule famille la responsabilité de conduire les jeunes à la maturité, au statut d'adulte.

Du toit parental à la rue. De la rue à l'école ou au boulot. Quelle éducation donner à ces jeunes pour qu'ils soient compétitifs ici et ailleurs? Dans quel type de famille élever ces jeunes: dans une famille unie ou monoparentale?

Quel est l'impact des services sociaux et de maintien d'ordre sur l'autorité parentale et sur la cohésion familiale?

Quelle est la place des églises dans le fonctionnement des familles africaines?
Quel est leur rapport à l'argent?

L'inflation du nu a-t-elle libéré la femme ou la fille africaine? Est-ce vraiment cela l'émancipation de la femme ?

De nombreuses questions comme celles mentionnées ci-haut, mettant en cause différents niveaux de responsabilité dans la prise en charge des jeunes, ont été posées au sein de la CFE. Certaines ont reçu des réponses, d'autres pas. Vu la profondeur et la pertinence de ces interrogations, la commission suggère d'en débattre au sein des ateliers qui seront organisés par la JAF (Jeunesse Africaine), organe de suivi des recommandations des EGJA.

Fait à Bruxelles, le 21 mai 2010

Joséphine LUTANGU, rapporteuse.

IV.2. COMMISSION HISTOIRE ET CULTURE -CHC

IV.2.1. Le Bureau :

Modératrice en chef : IZERE ANNIE

Modérateur adjoint : OKEKE NDJADI VINCENT

Rapporteur : SOIRESSE NJALL KALVIN

IV.2.2. Les Délégués participants :

1. Mlle IZERE ANNIE (Etudiante)
2. M. OKEKE NDJADI VINCENT (Acteur social)
3. M. SOIRESSE NJALL KALVIN (Acteur social)
4. M. MISI DIEUDONNE MICHAEL (Etudiant)
5. M. TANDAGANI RAFAEL (Etudiant)
6. M. LISELE SAMUNA MICHAEL (Etudiant)
7. M. NGANDU SERGE (Employé)
8. Mme MBORE ISABELLE (Employée)
9. Mme REBRABU CARINE
10. Mlle MASSA LAETITIA (Juriste)
11. Mme LOLO MARIE-PAULE (asbl BRAVVO)
12. M. MUSWAY JEAN-BOSCO (Elève)
13. M. MUSWAY MUPEKA JEAN (Sociologue)
14. M. BULANZA CHRISTIAN (Etudiant)
15. Mme EDUARDO PAULA (Employée)

16. M.NOKO NGELE MARIUS (Acteur social)
17. M.MUANZA PEDRO (Acteur social)
18. M. OUEDRAOGO KARIM (Recteur/ULI)
19. M.NDAYAKIRE DIEUDONNE (Employé)
20. M. MBULAMOKO THIERRY (Indépendant)

IV.2.3. Les Observateurs :

21. M. VERVAET PETER (Attaché parlementaire)
22. Mme THYS REBECCA (Musée de Tervuren)

IV.2.4. Les Experts:

23. M. BAKOMBA KATIK DIONG/Ancien directeur du théâtre national (Kinshasa-RDC)
24. M. TSHITUNGU ANTOINE/Historien, écrivain et poète
25. M. MUBIKANGIEY LUC/psychologue ULB
26. Mme KABORE SALIMATA/Actrice sociale
27. M. ESSOH MOISE/pharmacien et Acteur-social

IV.2.5. Thèmes et objectifs

Les travaux de la commission « Histoire et Culture » ont été constitués par deux matériaux principaux : les débats et réflexions des délégués accompagnés par des recommandations et les contributions d'experts. Ces contributions sont annexées à la fin de ce rapport final.

Les travaux de cette commission ont tournés principalement autour des questions concernant les cultures et l'histoire relatives aux origines des populations africaines subsahariennes. Les débats ont porté sur la nécessité de la transmission de la mémoire et des cultures aux jeunes. Ils ont également porté sur la mise en valeur de ces éléments auprès des jeunes mais aussi d'une plus grande valorisation de l'histoire liée aux origines africaines subsaharienne.

Pour pouvoir atteindre les objectifs précédemment cités, les réflexions et débats des délégués peuvent être schématisés autour de 3 points principaux :

- Comment appréhender l'objet même des Etats généraux, c'est-à-dire les jeunes ;
- Quels sont les moyens et structures à mettre en place pour favoriser la transmission de la mémoire et des cultures aux jeunes ;
- Et enfin les moyens et structures à mettre sur pied pour une meilleure valorisation de l'histoire liée aux origines des populations africaines subsahariennes.
-

IV.2.6. Résultats principaux

Les débats et réflexions ont donné lieu à des propositions et recommandations concrètes relatives à ces trois points.

1°) La nécessité d’appréhender la jeunesse africaine subsaharienne dans toutes ses composantes et sous toutes ses formes.

- Condensé des débats

- Concernant la jeunesse africaine subsaharienne elle-même, les délégués ont fait le constat d’une absence totale de paramètres concrets pouvant servir à identifier cette jeunesse qui est l’objet même des Etats généraux.
- Tous les délégués étaient d’accord sur la nécessité de transmettre les éléments culturels mais aussi historiques africains aux jeunes. Mais avant, il faut bien évidemment pouvoir appréhender cette jeunesse. Pour ce point précis, des propositions ont été faites.

2°) Propositions : l’identification et le ciblage à travers les structures où ces jeunes sont le plus représentés.

- Il faut identifier et cibler les jeunes en menant des enquêtes indépendantes ;
- Il faut lister les écoles, les églises, les clubs et les associations que ces jeunes fréquentent le plus et faire un travail de terrain ;
- Il faut enfin utiliser un matériau qui existe déjà : les ressources de l’Institut National des Statistiques qui peuvent aider à appréhender cette population jeune.

3°) Les moyens et structures à mettre en place pour favoriser la transmission de la mémoire et des cultures.

- Condensé des débats

- Les délégués ont insisté à ce niveau sur la nécessité de tirer les meilleurs des cultures d’origine Africaine mais aussi de celles que l’on acquiert en vivant et en grandissant en Europe. Les parents d’origine africaine ont souvent un complexe car ils considèrent les cultures africaines comme étant moins importantes ou inférieures aux cultures européennes. Par ailleurs, l’assimilation belge lorsqu’elle se fait n’est pas complète ; ce qui crée aussi des problèmes. Il faut mieux comprendre la culture de la société dans laquelle on vit et la marier avec nos valeurs Africaines positives. Le jeune n’est pas uniquement Belge et il n’est pas non plus uniquement Africain ; culturellement il est et doit être les deux. C’est là que se trouve son équilibre et son accomplissement citoyen. Taire ou nier une partie de

cette riche réalité de la double identité culturelle des jeunes Africains belges n'est que trompe-œil.

- Les débats ont aussi porté sur les canaux de communication. Les canaux de communication et la manière dont les sociétés interagissent ne sont pas neutres. Les autres sociétés et les autres communautés ont le souci de valoriser leur culture d'origine. Le constat a été fait que les parents d'origine africaine dans certains cas sont les seuls par exemple à interdire à leurs enfants de parler leurs langues d'origine.
- Le constat d'une perte des rites et des processus de rites a été fait : il faut dès lors trouver des moyens de créer des rituels : on le fait par exemple pour les dots et pour les mariages ; pourquoi pas pour les autres actes et événements de la vie et de la société ? Les délégués ont insisté sur la nécessité d'avoir des rituels fédérateurs seuls capables de créer une conscience de communauté auprès des jeunes d'origine africaine subsaharienne.
- Les délégués ont également fait le constat d'une absence visible d'organes de coordination pouvant permettre à la communauté d'être mieux organisée et faciliter ainsi l'organisation de la transmission de la mémoire et des cultures. Les problèmes d'intérêts divergents, d'egos démesurés et de recherche de pouvoir à tout prix récurrents dans la communauté ont été décelés. Ils ont souvent été à la base des échecs d'initiatives précédentes menées en ce sens. Connaître et assumer sa culture d'origine est un atout pour l'ouverture à l'autre et au monde ; il ne s'agit pas ici d'un repli communautaire qui est rétrograde mais d'un sursaut culturel Africain afin d'apporter notre plus value à la cité. Dans cette démarche tout le monde est gagnant ; la composante Africaine comme entité et Bruxelles comme patrimoine commun à tous les Bruxellois, lieu d'échange par excellence et espace vital pour le grand rendez-vous du donner et d'y recevoir. C'est au regard de tous ces constats que les délégués ont émis des propositions et des recommandations relatives aux différents moyens et structures dans les différents domaines abordés.

4°) Autres Propositions

Parmi ces propositions, il faut distinguer :

- celles qui touchent la transmission par les familles et l'environnement proche des jeunes ;
- la transmission par des structures propres à la communauté à établir en se basant sur ce qui a existé ou sur ce qui existe ;
- la transmission par les canaux de communication ;
- et celles qui touchent les organes de coordination au sein de la communauté.

a- Propositions concernant la transmission par les familles et l'environnement proche des jeunes

- Les parents doivent être les premiers moteurs de cette transmission. Il faudra utiliser les structures à mettre en place (voir infra) pour plus les sensibiliser à la transmission des éléments culturels et notamment les langues. C'est par eux en premier que l'intérêt des jeunes doit naître.
- Il faut former les travailleurs sociaux qui s'occupent de ces jeunes à la transmission des éléments culturels et historiques liés à leurs origines. Il n'y a pas beaucoup de médiateurs culturels d'origine Africaine alors qu'ils existent de manière très visible au sein des institutions publiques comme les hôpitaux, le CPAS pour les autres communautés allochtones de Bruxelles.
- Cibler des écoles et travailler avec elles : il faut pour cela travailler avec les autorités des Communautés française et flamande.

b- Propositions concernant la transmission par des structures propres à la communauté.

- A long ou à moyen terme, il faudra créer un centre culturel commun consacré à la communauté.
- A long terme également, il faudra mettre en place une Ecole Africaine. La proposition a été faite en se basant sur le modèle de l'école arabe où les jeunes Arabes vont apprendre les éléments de leur histoire et de leur culture d'origine. un bémol a été mis : contrairement à l'école arabe, l'école africaine se doit d'être laïque et ne doit pas vouloir faire une éducation religieuse.

- Mais avant d'en arriver là, il faut à court terme mettre en place des structures susceptibles d'organiser des processus de rite : par exemple une structure qui pourra organiser des activités mensuelles ou des stages d'été au cours desquelles les jeunes de différentes tranches d'âge pourront passer des phases rituelles. Il faut des rituels fédérateurs. Les exemples des modèles scouts et du « Kwanzaa » ont été donnés (Selon les ressources électroniques disponibles sur cette structure, elle vise à travers une fête commune à renforcer les liens entre les Noirs d'Amérique et d'Afrique noire.)
- Pour avoir des rituels fédérateurs pour toutes les composantes de la communauté, les délégués ont proposé la mise en place d'un organe consultatif ou Conseil des sages qui ne doit pas être exclusivement réservé aux aînés : les membres auront essentiellement pour rôle de formuler des propositions quant aux rituels fédérateurs qui pourront être enseignés aux jeunes. Ils doivent également identifier les différents domaines dans lesquels ces rituels interviendraient. On peut par la suite réfléchir à la représentativité et au mode de désignation des membres de cet organe consultatif.
- On peut s'appuyer sur l'expérience d'une institution qui existe déjà : le COMBRAAF (le Comité consultatif des Associations Africaines qui est censé donner son avis sur les expositions qui touchent la culture et l'histoire africaines dans les musées.)
- Les structures chargées de transmettre les rituels s'appuieront sur les recommandations et propositions de ce Conseil. On pourra également après ce travail mettre en place un Conseil de la communauté qui jouera le rôle de transmission mais qui pourra également régler des problèmes entre personnes qui trouvent leurs sources dans les cultures africaines et que les institutions judiciaires belges ne comprennent pas toujours.
- Le conseil consultatif pourra aussi plancher sur la mise en place d'un lieu de mémoire commun comme rite accepté et partagé. Une commémoration commune dans un lieu symbolique où les membres de la communauté peuvent se retrouver peut les fédérer : Matonge est un lieu connu universellement comme étant le quartier africain de Bruxelles et que les Africains veulent absolument visiter lorsqu'ils sont en Belgique. On peut trouver un endroit à Matonge où ériger un monument où un lieu qui deviendra symbolique. Il faudra un travail identitaire de fond et commencer même avec une petite adhésion à l'idée.

- Tous ces lieux de transmission doivent servir aussi à véhiculer des messages de tolérance, de respect et de dialogue envers les autres communautés. Tout ceci concourt à la création d'une conscience de communauté.
- La conscience de communauté se crée aussi autour de combats et souffrances communs : il faut pour cela créer un bureau d'études chargé de recenser les éléments de frustration communs et les mettre à disposition des membres de la communauté pour faire avancer la conscience collective. Il n'y a pas encore beaucoup d'études dans le domaine mais il existe par exemple une étude récente du MRAX qui montre que les Noirs sont les plus discriminés dans le domaine de l'emploi.

c- Propositions concernant la transmission par les canaux de communication

- Le musée

- Le musée n'est pas apparu comme étant fondamental dans la transmission auprès des jeunes. Toutefois, il faudrait plus sensibiliser les parents à participer aux événements du musée de Tervuren qui est le seul représentatif dans ce domaine. Ne pas oublier qu'il est uniquement axé sur l'Afrique centrale et il faut aussi faire attention aux objectifs poursuivis lors des manifestations organisées au musée, pourquoi pas ouvrir ces actions à l'histoire des autres pays d'Afrique subsaharienne.

- Les mass médias

- Il faut beaucoup plus promouvoir les émissions de radios consacrées à la communauté et qui valorisent l'histoire et les cultures africaines : les émissions « Africana » et « Sous l'arbre à palabre » sur Radio Campus en sont des exemples.
- Il faut aussi dans le suivi des travaux des Etats généraux voir comment les cultures et l'histoire africaines peuvent être valorisées aussi bien sur les ondes qu'à la télévision.
- Il faut un travail de promotion des films et autres œuvres cinématographiques des membres de la communauté mais également de ceux valorisant l'Afrique.

- Il faut prendre l'initiative de rassembler les maisons d'éditions, les journaux et magazines consacrés à la communauté. Le but sera de voir comment recenser d'abord les auteurs qui ont déjà fait quelque chose et ensuite assurer la promotion et faire circuler les œuvres.
- Les jeunes raffolant de bande dessinée, la transmission par ce moyen a été proposée. Il existerait des auteurs de la communauté qui ne seraient pas assez valorisés. Un travail peut être fait avec eux en ce sens.
- Il faut aussi voir comment valoriser la transmission par le théâtre ou les contes auprès des jeunes.

- Internet

Il faut essayer d'exploiter au maximum internet car les jeunes y passent beaucoup de temps. Pour cela, il faut :

- occuper les réseaux sociaux sur internet comme Facebook et Twitter ;
- l'idée d'un « Afripédia » sur le modèle wikipédia a été proposée ;
- Il faut trouver des gens qui sont déjà investis et compétents dans le domaine informatique pour créer des sites internet consacrés à la communauté et surtout à la transmission. Mais pour cela, il faut trouver les moyens financiers de concentrer les gens sur ce travail ; le bénévolat n'étant pas toujours efficace.

d- Propositions concernant la mise en place d'un organe de coordination au sein de la communauté

- Pour mettre en place toutes ces structures et toutes ces recommandations, les délégués ont réfléchi à la mise en place d'une plate-forme regroupant toutes les associations représentatives de la communauté et qui peuvent permettre d'atteindre le plus grand nombre. Toutes les composantes de la communauté doivent y être représentées pour toucher en premier lieu les familles.
- Cette plate-forme doit centraliser les données, faire la reconnaissance des familles issues de l'immigration africaine subsaharienne et communiquer vers elles.
- Une expérience a existé dans ce sens, il s'agit de MOJA. Il faudra s'appuyer sur cette expérience pour l'améliorer si possible.

5°) Les moyens et structures à mettre en place pour favoriser la valorisation et la connaissance de l'histoire africaine.

- Condensé des débats

Les délégués ont fait le constat que l'histoire africaine n'était pas assez enseignée dans les écoles et dans les universités. Les ouvrages historiques africains ne sont pas assez valorisés. Fort de ce constat, des propositions ont été faites.

- Propositions

- Recenser les sources de qualité et les chercheurs de qualité de façon complète. Vulgariser l'histoire avec un point de vue afro-centré. Le professeur Antoine TSHITUNGU a par exemple insisté sur le travail d'auteurs comme Joseph KI ZERBO, Cheikh Anta DIOP, Amadou Mahtar MBOW ou encore Djibril Tamsir NIANE.
- Réactualiser, diffuser et vulgariser les travaux historiques.
- Rouvrir une chaire d'histoire africaine dans les universités : faire un appel aux autorités dans ce sens.
- Parler aussi de l'histoire des Africains en Europe : les délégués ont été informés par le Professeur TSHITUNGU qu'il existait un projet sur l'histoire des Congolais en Belgique depuis le 19^e siècle. Qu'en est-il de ce dossier ? A nous de chercher en savoir plus !
- Et enfin interpeller les autorités quant à la place de l'enseignement de l'histoire africaine dans les écoles et universités. La Belgique partage une histoire commune avec l'Afrique, pourquoi taire cette autre partie de son histoire, puisque les écoles n'en parlent pas ? Beaucoup des jeunes Belges autochtones ne savent même pas pourquoi il y a une grande présence congolaise en Belgique comparativement aux ressortissants d'autres pays Africains. Il y a trop des non-dits sur le passé colonial de la Belgique même 50 ans après les indépendances. Tout ceci n'est pas normal ! Il faut regarder ensemble notre histoire commune sans complexe ni préjugés pour avancer.

6°) Un exemple culturel marquant : La parenté à plaisanterie (PàP)

6.1. Condensé de l'exposé de Mme Salimata KABORE.

Mme KABORE a tenté de cerner le concept de "Parenté à plaisanterie " pour en donner une définition satisfaisante et les caractéristiques les plus remarquables, en dégager l'utilité et repérer les où elle se pratique.

La parenté à plaisanterie – PàP – est une sorte de gestion sociale par le rire consistant à évoquer le lien entre les protagonistes pour le dédramatiser. On l'appelle parfois "cousinage à plaisanterie"

Introduite depuis le XIIIe siècle, c'est aujourd'hui une pratique fort répandue dans la plupart des pays de l'Ouest africain. Sous le prétexte d'un lien, d'une relation ou des alliances entre enfants et parents, entre enfants et grands-parents, entre ethnies différentes, entre quartiers ou villages différents, ..., on active un jeu de rôle qui a son code. Sur le fond d'une histoire commune, on installe un dialogue fait de railleries, de plaisanteries nullement destinées à humilier, à diminuer l'autre.

La PàP suit des règles strictes qui ne peuvent en aucun cas enfreindre certains interdits. Par exemple, toutes les allusions à la mère ou aux défauts physiques des protagonistes sont interdites.

Lors des veillées mortuaires, on se permet parfois de lancer un jeu de rôles pour évoquer ou mimer le défunt. De la sorte, la communauté ou la famille éprouvée est amenée à évacuer son deuil. La PàP est considérée comme un facteur de paix sociale. Elle transmet l'art de bien parler. Elle entretient une mémoire collective.

Elle est même institutionnalisée dans certains pays. Il y a eu des ateliers d'initiation à la PàP dans le but de cultiver les différences.

C'est un privilège historique et socio-culturel à sauvegarder. Sait-on jamais, la PàP pourrait peut-être un jour servir à apaiser la joute entre Flamands et Wallons.

6.2. Débats autour de l'exposé sur la PàP.

Pendant que Mme KABORE parlait, quelques délégués ne se privaient pas d'intervenir alors que les débats n'étaient pas encore lancés. Et, quand ce moment était arrivé, les réactions furent nombreuses et riches en enseignements.

Une déléguée a signalé que la PàP se pratique aussi ailleurs en Afrique que dans l'Ouest africain sans avoir la même dénomination.

Pour un autre délégué, M. Oscar KOMBILA, l'exposé de Mme KABORE soulève aussi la problématique des codes sociaux. A l'en croire, les liens [sociaux] sont strictement codés. Hors du contexte rigoureux [des liens sociaux], la PàP joue le rôle de soupape de sécurité. Elle est une sorte de transmission douce.

Des mises en garde ont été faites par quelques délégués sur des précautions à prendre : la PàP est certes un moyen de communication universel mais elle peut prendre des connotations aux effets contraires à ceux attendus. Elle peut s'avérer difficilement applicable entre des peuples très éloignés les uns des autres.

A ces mises en garde, Mr. KOMBILA a rétorqué que ce qui fonde le mécanisme de la PàP, c'est d'abord une union culturelle. C'est pourquoi on parle de "code". On peut taquiner un Malien sans [pour autant] réussir le même effet sur un Soudanais ou un Rwandais. C'est ici l'occasion, a-t-il poursuivi, d'introduire la notion de "passerelle". [Même dans un situation d'] ironie – provocation, l'autre a besoin d'une forme de reconnaissance et [de marque] d'intérêt. Il y a des choses à prendre dans la PàP sans chercher à la transposer telle quelle.

Dans le cadre de la Communauté Africaine [de Belgique], on pourrait envisager des espaces de rencontres où des jeunes africains auraient des suppléments culturels [dont la PàP].

Un délégué a rappelé qu'en Afrique de l'Ouest, la PàP est un moyen de raffermir les liens entre des communautés différentes. Dans le cas précis de Communauté Africaine de Belgique, il faut l'avouer, on ne se connaît pas

[assez]. Sur le modèle de la PàP, il est nécessaire d'instaurer un rituel fédérateur [régissant le dialogue au sein de cette Communauté].

D'autres précautions ont été évoquées par M. Luc MUBIKANGIE [pour éviter le piège de reproduction imprudente des concepts consacrés par quelques idéologies ou convenances consacrées]. Quelle est la réalité d'une expression telle que « L'Ouest africain » ? Correspond-elle à des espaces déjà consacrés par une certaine médiatisation ou à des espaces à redéfinir à volonté ? L'Ouest africain peut vouloir dire toute la façade atlantique du continent africain. Et, dans ce sens, l'Angola, les deux Congo, le Gabon, ..., seraient bien de l'Ouest africain alors que pour le fonctionnaire de l'ONU ou le prospecteur des marchés, l'Ouest africain correspond plus ou moins à l'espace territorial de l'ancienne A.O.F – Afrique Occidentale Française.

[Du point de vue sémantique], a-t-on suffisamment cherché à faire la distinction entre "Ironie" et "Proverbe" ? Si l'on prend un proverbe tel que « Je suis en train de me noyer », ironiser là-dessus c'est bien [s'il s'agit de mots d'esprit]. S'il y a effectivement noyade, la situation ne porterait [vraiment] pas à rire.

Les proverbes peuvent aussi s'ajouter [à la PàP] comme mécanisme de dialogue. Ils peuvent aider à enseigner sans donner l'impression d'enseigner.

Pour un autre délégué, Mr. François KASONGO, les marques d'hésitation pour se saisir de la PàP comme instrument de dialogue sont incompréhensibles. On n'a même pas à se demander s'il faut l'adapter ou pas : c'est un mécanisme essentiel. Par le biais de celui-ci, il faut amener nos jeunes à avoir des répliques calculées.

En matière de répliques, un délégué a évoqué une scène dans un train des années d'avant Schengen qui reliait la France et la Belgique. Un contrôleur se voulant surpris de se trouver face à un belge "noir", il interpelle son collègue pour lui demander s'il n'avait jamais vu un belge "noir". L'autre, sans perdre son calme, a contenu la charge de son ami en lui répliquant qu'« il y a bien des flamants "roses" ».

Toujours à propos de répliques, Mr. KOMBILA a déploré que la Communauté africaine laisse sa jeunesse souvent dans la défensive. Le mécanisme de dialogue que l'on souhaite instaurer a des attendus et des a priori. Et, il y a des tonnes d'a

priori. Selon lui, il ne faut pas forcément voir du racisme là où un blanc parle de la couleur du Coca. Du temps où lui-même était encore sur le banc de l'école secondaire, au Gabon, certains de ses condisciples avaient du mal à retenir leur envie de tester la chevelure de certaines de leurs professeurs venues de France. Cette curiosité était loin d'avoir été motivée par du racisme.

Ici, en Belgique, nous avons le choix de ne plus fabriquer des demi-citoyens. Nous devons élaborer l'apport identitaire à donner à nos jeunes. Ceux-ci ont réellement besoin d'un petit supplément identitaire leur permettant de faire face. « Quand l'autre s'aperçoit que vous assumez complètement qui vous êtes, il vous respecte. »

Les propos d'un observateur sur la PàP méritent d'être mentionnés. Pour lui, une des pires choses c'est de raconter une blague et de ne voir personne rire en retour. Dans le contexte d'ici, on est à la fois dans l'individualisme et dans une foule de masse. Les mécanismes de dialogue sont réglés pour obtenir des effets de masse. On tient à faire des audimats [performants]. C'est ce qui avait amené une fois F. Mitterrand à demander à Coluche de lui céder des voix [d'électeurs].

Au regard des impacts, il y a lieu de se demander si c'est quoi l'humour, l'ironie, le mot d'esprit ! Une des explications du « Rire » vient de KOESTLER qui évoque « Le cri d'Archimède ». Les plus grandes découvertes se font à des moments où des gens sont en état de suspension : un pied dans le sommeil, un pied dans la lumière.

7°) Peut-on parler de la double identité culturelle?

Réflexion et témoignage de Monsieur Olivier-Kayomo, Coordinateur des EGJA

La réflexion

La notion d'identité culturelle est aujourd'hui tellement répandue tant dans les médias, les discours politiques que les études scientifiques que, lorsqu'on parle d'identité, on ne se donne plus la peine de préciser qu'il s'agit d'une identité culturelle et non sexuelle, professionnelle ou autre. Et même lorsque cette précision est donnée, le flou subsiste quant au contenu d'une notion qui semble tellement évidente qu'on n'aurait pas besoin de la définir. C'est pourtant ce que nous allons tenter de faire.

a. Identité personnelle

Il y a d'abord l'identité personnelle. On peut avoir l'impression qu'elle est « donnée », qu'on « naît avec ». De fait, l'identité est objectivement encadrée, essentiellement par le sexe, la généalogie, l'insertion sociale de la famille et même la condition humaine dans son universalité.

Toutefois, même si cette identité « objective » est largement assignée au sujet, déterminée biologiquement et socialement dans ses traits essentiels, elle doit faire l'objet d'une appropriation subjective, longue et aléatoire. Même les composantes objectives de l'identité ne sont pas automatiquement intégrées par le sujet (un exemple extrême étant celui de la transsexualité). Ainsi, à l'âge adulte, le sentiment d'identité reste susceptible d'évoluer, même chez les personnes les plus construites, les plus assurées. Devenir parent ou grand-parent, changer de profession ou de conjoint, partir en retraite, émigrer, tous ces changements de statut personnel ou de statut social appellent des réaménagements identitaires.

Traditionnellement, la dimension sociale de notre identité est assurée par un sentiment d'appartenance à des groupes sociaux plus ou moins larges, d'abord ceux dans lesquels notre généalogie nous a objectivement inscrits. En fait, les groupes d'appartenance sont variables : clans, castes, classes sociales, nations, régions, villes, quartiers, villages, communautés religieuses, communautés ethniques... Généralement, le sentiment d'appartenance est pluridimensionnel : groupe social, groupe religieux, groupe sexué, groupe ethnique, groupe professionnel...

b. Identité collective

Tout groupe humain est, a été ou sera une communauté humaine. Chaque communauté humaine désignée a une identité, dès que l'on peut s'en faire une représentation caractéristique qui semble pouvoir rester « identique à elle-même ». Cependant, différents points de vue aboutissent généralement à différentes identifications de la même communauté.

L'identité de la communauté, c'est aussi ce qui permet aux personnes de « s'y reconnaître », chacune à sa manière, mais aussi avec un sentiment collectif. La référence pouvant être très variable, on aura une infinité de jeux d'identité. Cela se complexifie évidemment par le jeu des participations à plusieurs communautés et à des communautés de communautés.

L'identité intervient encore dans les relations avec d'autres communautés ou

leurs représentants. L'idée que l'on se fait de son propre groupe détermine pour beaucoup la nature de ces relations.

c. Culture

On peut voir trois sens dans le mot culture : le plus large, provenant du sens anglais du terme, intègre les œuvres et les manières de vivre, les styles, les savoir-faire. Un autre sens, plutôt allemand, est proche de l'idée de civilisation. Le sens français, plus limité, renvoie à l'idée de création, d'œuvres, de patrimoine, et à l'existence de critères capables de distinguer, dans ce qui se produit et s'échange, ce qui relève de la culture.

Il faut reconnaître que finalement, l'utilisation du terme prête à beaucoup d'équivoques. On dit, par exemple, que la France est un pays de culture (conçue comme création de l'esprit et progrès des savoirs), tout en admettant qu'elle est composée de différentes cultures régionales (au sens d'identités collectives). Mais on peut ajouter que c'est dans le dépassement de la particularité des cultures (au sens précédent) et de leurs variations qu'on peut trouver les invariants de la culture (universelle de l'humanité).

Un célèbre anthropologue, spécialiste de l'Afrique, Jean-Loup Amselle, considère la culture comme un phénomène en constant développement, pris dans un réseau très interactif d'influences et de rejets avec un besoin constant de positionnement de l'une par rapport à l'autre. Il ne cesse de rappeler que la culture n'a jamais constitué un socle inaltérable, que c'est au contraire une réalité essentiellement fluide et adaptative. Il n'existe pas de cultures pures, autant que de races pures, comme on le pensait auparavant. Toute culture est métissée. Affirmer le contraire conduit à toutes les formules de racisme et de purification ethnique.

On vit tous avec des fragments de la culture de l'« autre », c'est ce que montre Serge Gruzinski dans son livre « *La pensée métisse* » (Fayard, 1999) en décrivant comment se sont mêlés l'Ancien Monde et Nouveau Monde, dans le Mexique conquis par les Espagnols.

"**L'identité** est un ensemble de critères, de définitions d'un sujet et un sentiment interne. Ce sentiment d'identité est composé de différents sentiments: sentiment d'unité, de cohérence, d'appartenance, de valeur, d'autonomie et de confiance organisés autour d'une volonté d'existence". Les dimensions de l'identité sont intimement mêlées : individuelle (sentiment d'être unique), groupale (sentiment d'appartenir à un groupe) et culturelle (sentiment d'avoir une culture d'appartenance). *L'identité* - A.Mucchielli - Page, 198

Dans son sens le plus large, la **culture** peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »

L'identité culturelle renvoie à une catégorisation des personnes ou des groupes en fonction de leur culture. Selon les approches, qu'elles soient objectives ou subjectives, le terme d'identité culturelle n'a pas le même sens. Enfin, parler d'identité culturelle au singulier n'est pas possible. L'identité n'est pas une notion statique, elle se construit, se déconstruit, se reconstruit à chaque interaction entre groupes. De plus, chaque être humain peut adopter une stratégie identitaire et choisir une position différente face à un autre groupe.

Le témoignage

« Nous sommes le 10 février 1994, il est 7h00' du matin et je viens d'atterrir à l'aéroport de Bruxelles-national, en provenance de Kinshasa. Le Congo, terre de mes ancêtres que je viens de quitter et qui s'appelle alors Zaïre va mal, très mal, après plus d'un quart de siècle de règne sans partage, le régime Mobutu est aux abois, l'administration est par terre, l'économie tourne au ralentie, les hôpitaux ressemblent à des mouroirs, toutes les universités et écoles supérieures sont alors fermées. Il n'y a donc plus d'avenir pour la jeunesse. Le jeune étudiant que j'étais à l'université de Kinshasa a soif du changement, de la démocratie, de la liberté. C'est donc par contrainte que j'arrive en Belgique comme demandeur d'asile ».

Extrait de: "***appellation d'origine Africaine***", paru en 2008 aux Editions Mabiki

- Cette étape est la plus importante car elle va me façonner, forger ma personnalité, m'apprendre à choisir les priorités. Elle va nourrir ma volonté d'aller à la rencontre de l'autre, c'est durant cette période que je vais essayer de comprendre « le code culturel » de mon nouveau pays d'accueil; la Belgique, ce qui aura une conséquence capitale dans la facilitation de ma démarche « d'intégration ». Et c'est en allant vers l'autre que j'ai fini par ressortir ma richesse culturelle africaine et échanger avec ma deuxième patrie. Période difficile certes mais riche en enseignement ! Il en découle une pensée, une phrase qui résume bien mon état d'esprit actuel: "***L'Afrique est mon berceau, Bruxelles est ma mère adoptive et les deux font partie de moi***".
- J'ai surmonté les difficultés d'être un sans papier, càd quelqu'un qui n'existe pas administrativement mais qui est pourtant là, grâce au théâtre. Je me suis

mis à écrire des scénarii en se basant de mon propre vécu. L'autodérision sur scène m'a aidé à relativiser mes difficultés et à rester optimiste pour l'avenir. De cette expérience sortira des saynètes comme *Un cv en noir* (qui traite de la discrimination à l'emploi), *La vie est une histoire* (autobiographie sur mon parcours du demandeur d'asile), *Congo-Belgique, je t'aime moi non plus* (qui traite des problèmes de ménages au sein de ce couple,...)

- Cette étape m'a permis de découvrir et revaloriser mes talents de Conteur, jusqu'à la mise en place d'un atelier interactif, intitulé " *le héros en soi* " que j'anime depuis 3 ans dans des centres de demandeurs d'asile (Fraisant, Nonceveux, Hotton,...) en partenariat avec la croix rouge de Belgique afin d'aider et de soutenir moralement les primo-arrivants dans la vie tumultueuse de l'immigré et de les accompagner efficacement vers une intégration réussie; de les conscientiser sur la nécessité d'être eux-mêmes des ACTEURS de l'égalité des chances et non des victimes, des éternels assistés sociaux.

En ce qui me concerne, mon parcours personnel m'a permis de réaliser qu'avoir une double identité Culturelle est une richesse et une force qui contribue à me donner l'équilibre et à garder le cap pour avancer dans ce monde tumultueux.

C'est en l'assumant que je comprends bien le sens de cette citation de Jean Jaurès : « *C'est en allant vers la mer que le fleuve reste fidèle à sa source* ».

IV.2.7. Conclusions

Les délégués ont beaucoup insisté sur la nécessité du suivi qui doit accompagner les travaux des EGJA. Ces travaux doivent constituer un vivier dans lequel des institutions qu'ils préconisent comme la plate-forme des associations, le conseil consultatif mais aussi les associations africaines présentes déjà sur le terrain pourront venir puiser des idées.

Il est important pour le suivi que pour la mise en place de ces institutions, on se base sur celles qui existent déjà. On pourra tenir compte de leur expérience ou tout simplement leur confier le travail en les renforçant. Pour cela, il faudra dépasser les différences et les problèmes d'égos qui nous retardent si souvent. On peut contribuer à cette œuvre tout en n'étant pas nécessairement à la tête mais en travaillant dans l'ombre.

La question du financement de toutes ces structures n'a pas été abordée faute de temps. Il faudra toutefois commencer avec les initiatives ne requérant pas ou peu de financement. Il revient à la composante Africaine de jeter les bases d'une nouvelle collaboration entre ses différentes entités pour rebâtir une nouvelle

structure où la force de notre visibilité sera dans le contenu de nos projets et non plus l'apparence !

Fait à Bruxelles, le 21 mai 2010.

Le Rapporteur, SOIRESSE NJALL Calvin.

IV.3. LA COMMISSION JEUNESSE ET CITOYENNETE-CJC

IV.3.1. Le bureau

Modérateur en chef : M. KITANTOU Jean-Yves

Modératrice adjointe : Mlle NIYORUKUNDO Josiane

Rapporteur : M. TANDANGANI Rafaël

IV.3.2. Les délégués participants

1. Mlle MUNSYA Sorana/représentante d'Actiris
2. Mme MABAYA Elise /MEDES asbl
3. M. KASONGO Alexandre/avocat
4. M. EYENGA Fiston/Etudiant
5. Mlle KOÏTA Mariame /Etudiante
6. M. TSHILOMBO MBOMBO Mike/Employé
7. M. N'ZAMBA Pascal/Educateur
8. M. KABANGU WA KABEYA Germain/Etudiant
9. M. NOKO NGELE Maryus/Acteur social
10. M. LODOUNOU Yves/Animateur Radio Campus
11. Mme NARAHIVYE Annick/C.J.A.E asbl
12. M. MARÉ Dieudonné-sylvestre/Police de Bruxelles
13. M. KUANDA MBANDA/Acteur social
14. Mlle OKELE WALO Daisy/Culture Espoir asbl
15. M. Laurent MUTAMBAYI Laurent/Employé
16. M. Jean-Yves BASSAMBI Ilumbe/Attaché parlementaire
17. M. MBOSO Drahoya/Etudiant

IV.3.3. Les observateurs

18. M. VERVAET Pieter/Attaché parlementaire

19. Mlle THYS Rébecca/Sociologue-ULB

IV.3.4. Les experts

20. M. MUSWAY MUPEKA Jean/Sociologue

22. M. OKITAKULA OLONGO Jean-Claude/Criminologue

23. M. KANYONGA Maurice/Entrepreneur

24. M. KAMBILA Oscar/Directeur des C.P.A

IV.3.5. Thèmes et objectifs

La commission Jeunesse et Citoyenneté a centré ses travaux sur 3 thématiques ci-après :

- La jeunesse Africaine, la violence et la loi
- La jeunesse et l'entrepreneuriat Africain en Belgique

La CJC a commencé d'abord par donner la parole aux Experts et après leurs différents exposés, le débat s'est alors ouvert.

Thème I. La jeunesse Africaine, la violence et la loi

1°) M. Jean MUSWAY MUPEKA

- Les origines de la violence chez les jeunes,
- La réalité dans les prisons,
- La réinsertion de ces jeunes.

Mr Jean MUSWAY MUPEKA nous a fait part de son ancienne expérience de conseiller moral à la prison de Jamioulx. Bien que le sujet fût délicat de par son ancien statut de « confident » pour les détenus, son témoignage a apporté une lumière sur les travaux de la commission vis-à-vis de la thématique. Tout d'abord, l'expert s'est démarqué en refusant de faire l'amalgame entre les problèmes qui touchent la violence chez les Jeunes et les origines de la violence dans les prisons. C'est de l'adolescence que tout part. En effet, c'est durant cette période que le jeune se retrouve à la recherche d'une identité. Une quête qui s'effectue soit par assimilation, soit par imitation ou soit par mimétisme. Ce dernier point semble assez important car c'est par celui-ci que l'adolescent se réfère à un personnage au point de vouloir lui ressembler à tout prix comme un héros (une star, un grand frère, un caïd du quartier, etc...). La société contribue également à cette « descente aux enfers » du jeune par sa banalisation et l'accès à des produits technologiques tels que les jeux vidéos par exemple. Ce dernier point favorise aussi malheureusement des conflits au sein des familles dans

lesquelles l'enfant peut faire preuve de non-respect à l'égard de ses parents. Ce qui a pour effet de remettre en question l'autorité parentale. Génératrice d'antivaleurs, cette situation entraîne le jeune vers le non-respect des autorités établies et donc vers des incivilités, voir, de la violence.

La violence est susceptible de conduire en prison et la prison est un univers violent à plus d'un titre !

Pour beaucoup de jeunes, la prison est une sorte « d'hôtel 4 étoiles », un passage obligé pour être un caïd, un choix de vie axé sur la facilité ou encore un lieu où le jeune est victime de « solidarité négative ».

On trouve dans le milieu carcéral, 4 formes de violence :

La violence politique. C'est la violence qui est justifiée par la loi. Elle n'est pas présente comme telle au sein des prisons car elle débouche sur une justice sélective se trouvant en amont de l'enfermement. Elle est génératrice d'autres formes de violences

La violence institutionnelle. C'est la violence qui émane de l'état. Elle est vécue au quotidien par les détenus. En effet, la vie carcérale favorise un certain dérèglement des comportements des prisonniers qui sont enfermés 23h sur 24. Les conséquences de ces situations désastreuses sont l'infantilisation, la désocialisation et la déresponsabilisation des personnes.

Les menottes, les fouilles, la surveillance, la réglementation ainsi que le contrôle de la vie matérielle, relationnelle et affective des détenus constituent autant des symboliques et pratiques qui génèrent des sentiments d'exclusion sociale, d'humiliation et de déchéance !

La violence symbolique. Il part d'un constat évident que la politique d'arrestation est souvent sélective. Le résultat en est que la majorité de la population carcérale est issue d'un milieu précarisé, étant économiquement et socialement désaffiliée.

Le milieu carcéral est à plus d'un titre un haut lieu de rapport de force et de domination envers des personnes considérées comme pauvres dans la société et forme ainsi des mécanismes qui tendent à classer et déclasser des hommes.

La violence entre les personnes. Beaucoup de facteurs interviennent dans ce cas-ci. Une des principales causes est la surpopulation dans les prisons (des cellules confinées pour 2, 3, voire, 4 personnes). Ce qui crée des tensions et de la violence entre les détenus et aussi avec les agents de prison.

À côté de ces violences s'y développe également une autre forme de violence à dénoncer qui est « la violence contre soi » (mutilations) qui peuvent mener vers un suicide.

Autre chose à signaler aussi, c'est un nombre sans cesse croissant de prisonniers issus de la composante africaine. Ce qui est loin d'être positif sachant que le phénomène d'appartenance à une bande se prolonge et se reproduit en prison et que la drogue y circule malgré tout, parfois avec la complicité d'agents.

Cet aperçu nous prouve que la prison est très loin d'être un « hôtel 4 étoiles » !

Il existe un profil moyen parmi les prisonniers. Ce sont des jeunes « victimes » de décrochage scolaire. Une catégorie à qui il est demandé de faire preuve de réinsertion. En effet, il est possible d'obtenir un diplôme reconnu par la communauté française mais c'est son utilisation dans la société qui en est difficile. Ce diplôme fait d'un ex-détenu une victime de discrimination à l'embauche par le fait du casier judiciaire mentionné dessus. Ce diplôme est donc paradoxalement un frein à la réinsertion.

2°) M. Jean-Claude OKITAKULA OLONGO

En tant que membre du corps de police, Mr Jean-Claude OKITAKULA OLONGO a fait un bref exposé sur la délinquance juvénile. Le résumé de sa contribution se présente ainsi :

En matière de protection de la jeunesse en Belgique, il y a deux degrés de pouvoirs : Le niveau national (Loi du 08/04/1965 sur la protection de la Jeunesse et les niveaux communautaires (la communauté française, la communauté néerlandophone et la communauté germanophone).

En communauté française, c'est le décret du 04/03/1991 modifié par le décret du 19/05/2004 qui est d'application.

Les caractéristiques de ces différentes législations sont les suivantes :

1. La déjudiciarisation,

2. L'aide à l'enfant et aux familles avec comme priorité le maintien de l'enfant dans un milieu familial.

Le public visé par ces différentes législations est :

1. Tout enfant âgé de 0 à 18 ans vivant des situations qui compromettent sa sécurité ou son développement (abandon, négligence, mauvais traitements psychologiques, abus sexuels et physiques, troubles sérieux de comportement, etc....)

2. Les familles rencontrant des difficultés dans l'éducation de leur enfant mineur. Les résultats de ces actes dont peuvent être victimes les enfants les mènent vers le décrochage scolaire, la délinquance ou la déviance, l'appartenance à un gang, les grossesses précoces ou encore les disparitions ou fugues.

Les conséquences sont très souvent désastreuses car les familles finissent par être endeuillées (perte d'un enfant dans le cadre d'un règlement des comptes entre bandes ou victime de la barbarie des autres jeunes). Le jeune délinquant se retrouve marginalisé et stigmatisé, ce qui entraîne le déclenchement de la machine administrative puis judiciaire.

Les causes de la délinquance chez les Jeunes Africains sont multiples :

- Des causes culturelles telles que l'absence de repère, le conflit de culture ;
- Les causes liées au manque d'éducation et de formation,
- Les causes liées à la discrimination dont ils sont victimes au niveau de l'embauche et dans la vie de tous les jours ;
- Les causes matérielles telles que les difficultés financières,
- Les causes familles (familles déchirées, souvent monoparentales avec comme corollaire l'absence d'autorité au niveau des parents.
- Les causes liées à l'adolescence telle que la rébellion, la remise en question, la transformation physiologique etc...

Pour conclure, l'expert présenta quelques propositions qu'il estima important de par sa position dans le métier de la police et surtout en tant qu'Africain :

- Des vacances culturelles dans l'Afrique profonde, aux sources pour que la jeunesse puisse voir comment vivent nos familles restées aux pays,
- Un accompagnement éducatif par des personnes de même culture,
- Un renforcement des structures africaines existantes.

Il terminera par un point positif important à souligner qui est le fait que la situation de la composante africaine sur le sol belge a changé depuis 10-20 ans. On retrouve des personnes d'origine africaines à tous les niveaux professionnels et dans tous les domaines.

Les travaux des EGJA sont une bonne initiative. En espérant que les recommandations seront suivies !

3°) Contribution des délégués : Débat et Echange

Il va de soi, qu'il est impératif de traiter les problèmes des jeunes avant qu'ils puissent se retrouver en prison. Une problématique surgit alors dans le débat, c'est celui du « contrôle au faciès » qui consiste à contrôler un individu à cause de son origine raciale ou encore de son accoutrement. Mais depuis la loi de 1992, le policier se doit de contrôler uniquement s'il y a raison ou motif valable. Il existe donc une méthodologie dans la police sur ce point. Ce qui revient à dire que les policiers sont des personnes avant tout et que ce sont ces personnes (avec des opinions et des mentalités qui leurs sont propres) qui effectuent des contrôles. Il est souhaitable que le corps de police à Bruxelles intègre en son sein des Bruxellois allochtones, notamment les Africains et de les mettre au devant pour les difficultés que rencontre la jeunesse Africaine. Un policier qui connaît bien le code culturel d'un jeune peut mieux gérer un différend que celui qui n'a que des clichés sur tel ou tel autre individu ou groupe.

Pour en venir au rôle des parents, ils étaient venus avec cette idée d'arriver à une excellence professionnelle. C'était ça ou rien ! L'héritage du système colonial y est également pour quelque chose. N'est quelqu'un que celui qui porte le costume cravate, se disait-on.

C'est une mentalité à changer (on n'a pas seulement besoin des médecins, on a aussi besoin des plombiers, des pompiers, des artistes, etc...). Il faut qu'il y ait transmission de valeurs et mettre de côté le « fantasme du retour au pays ». Il s'avère qu'à force de croire que l'on va rentrer, on se laisse aller. D'où l'importance de redonner des repères aux jeunes. Les aînés ont-ils peur de

réprimander les plus jeunes ? Ce manque de réprimande qui était une des clés de l'éducation en Afrique est absent ici en Europe. Un constat alarmant qui oblige le jeune à ne plus trouver la force ou la croyance dont il a besoin chez les parents en particulier et les aînés en général. Il y a donc un problème d'intégration et le rehaussement de la jeunesse africaine est le travail de tous. Parents, jeunes, institutions, milieux associatifs, l'état, etc....

Comment certains arrivent à s'intégrer ? Au gré de ce qui s'est dit plus haut, il existe une partie de cette jeunesse qui ne manque pas nécessairement de repère.

Il y a des réalités sur les causes de la violence mais ça dépend de tout un chacun !

Il en résulte donc que la plupart des jeunes africains n'ont pas ce déclic qui leur permettrait de mieux s'insérer dans la société. Un manque de confiance qu'ils ont pu combler à travers les gangs par exemple et qu'ils n'ont pas pu obtenir au sein de leur famille ou de la communauté. Comment insuffler cette confiance à nos enfants ? Telle est la question essentielle à se poser quand on sait que les jeunes africains ont peur d'affronter la réalité, les institutions. Un manque de confiance que l'on retrouve même entre Africains. Dans une autre perspective, nous pouvons aussi dire qu'il y a une absence totale de conscience au sein de cette jeunesse parfois.

Nous vivons dans une société où les enfants veulent tout !

C'est important à savoir dans la mesure où il faut tenir compte des sensibilités de l'enfant. Le laisser avoir un choix assez libre tout en continuant à contribuer pour sa sécurité. Il faudra changer le mode de communication entre parents et enfants. Beaucoup de parents se sentent démunis économiquement du fait de ne pas pouvoir subvenir aux besoins de leurs enfants. Mais il reste toujours un soutien moral à ne pas négliger. Des recommandations sont allées dans le sens d'une meilleure structuration de la composante africaine avec plus de visibilité sur Bruxelles, plus de solidarité au sein de la communauté et un renforcement du rôle de l'aîné. Une autre très pertinente est allée dans le sens de mettre en place des cellules pour enseigner les langues, la culture, l'histoire d'Afrique aux jeunes et ce dès le bas âge. Ceci permettra aux enfants de pouvoir connaître leur identité originelle. Une connaissance de sa culture et une ouverture vers d'autres communautés (flamande par exemple).

Un délégué fit état de l'existence de **cours d'estime de soi** qui se donne à Gand par le professeur Jean Kabuta, voilà une action qui doit être vulgarisée encouragée surtout adaptée et mise à la disposition de la jeunesse Africaine afin qu'elle puisse retrouver la confiance et cultiver l'espoir pour l'avenir.

Pour en revenir à la proposition de voyage culturel évoqué par M. Olongo, cela pourrait très bien servir de réinsertion, de thérapie pour beaucoup de détenus. Il sera indispensable de répertorier les structures en place à la sortie des EGJA, former une vraie communauté en mettant de côté les barrières qui nous séparent (langues, origines ethniques, etc...). Ce qui nous permettrait plus facilement d'organiser des activités culturelles.

Une question aussi à retenir qui a été posée par une déléguée : quelle est la place des associations dans la société ? Quel est leur rôle au sein de la communauté ? Ne sont-elles là qu'à la recherche des subsides ou doivent-elles être là aussi comme des laboratoires des réflexions sociales ? Il est temps que la force de la visibilité des associations Africaines soit marquée par la richesse du contenu de nos projets et non plus par l'apparence ; ceci est une recommandation morale !!!

Dans toutes ces recommandations, idées et questionnements, il reste tout de même important de pouvoir donner la parole à ces jeunes en difficulté, rencontrant des problèmes de délinquance car les discussions ne peuvent se faire sans eux.

La place des activités culturelles et sportives structurées, organisées et médiatisées (théâtre, concert de musique, concours, poésie, la remise des trophées, les rencontres de football, tennis, basketball, les séances des contes Africains, la lecture et bien sûr les voyages de groupe) est prépondérante si nous voulons tirer la jeunesse vers le haut. La présence des parents (surtout les pères) aux côtés de leurs rejetons est capitale si nous voulons que nos jeunes appartiennent à la génération des vainqueurs qui payera nos retraites lorsque la nature nous aura envoyé au repos.

Thème II. La jeunesse et l'entrepreneuriat africain en Belgique.

II.1. Condensé de l'exposé de M. Maurice KANIONGA.

Après les formalités d'usage – remerciements et salutations – M. Maurice KANIONGA a décliné très sobrement sa qualité d'entrepreneur avec quelques-unes de ses apparitions en public. Pour la plénière des EGJA de ce samedi 08 mai 2010, il a fait savoir d'entrée de jeu aux délégués les différents points sur lesquels s'articulait son exposé.

II.1.1. Vision globale de l'entrepreneuriat en Belgique.

La Belgique souffre d'un manque d'entreprises. La volonté de créer sa propre entreprise est très peu valorisée. La moyenne européenne de création d'entreprises est de 6% par an alors qu'elle atteint à peine les 2% en Belgique. Créer une entreprise en Belgique est très compliqué.

De sérieuses difficultés entravent la création d'entreprises en Belgique. L'une d'elles est la vision des individus sur l'entrepreneuriat, fortement dominée par la peur de l'échec. Aux Etats-Unis, les échecs sont considérés comme des expériences servant à mieux rebondir. En Europe en général, et en Belgique en particulier, les échecs sont des occasions de condamnation irrémédiable à l'extinction.

En termes de culture d'entrepreneuriat, on décourage les initiatives. D'ailleurs, la première chose que l'on apprend en Belgique, c'est comment chômer ; quelles formalités remplir pour s'inscrire au chômage. Aucun effort pour expliquer qu'il y a d'autres alternatives.

Les entrepreneurs sont mal vus ! Chaque fois que quelqu'un cherche à se lancer dans une entreprise, s'il échoue, il sera considéré comme un imbécile et s'il réussit, il sera l'objet de vives critiques. D'une manière générale, entreprendre est assez éprouvant en Belgique.

II.1.2. Profil de l'entrepreneur africain ou d'origine africaine.

La rigueur est une qualité essentielle. A ce niveau, M. KANIONGA a saisi l'occasion pour rappeler la place de cette qualité dans la vie de ceux qui veulent

entreprendre ou ont déjà entrepris ; ce qui est le cas des initiateurs et organisateurs des EGJA. Il les invite à intégrer en eux l'exigence de la ponctualité.

Il a poursuivi en essayant de cerner les motivations de certains africains à entreprendre. Face aux difficultés à l'embauche, les nord-africains développent le réflexe de créer leurs propres entreprises. L'ambition d'être son propre patron et la recherche de réussite matérielle sont deux autres motivations que l'on peut ajouter à une liste clairement non exhaustive.

Se reconnaissant et s'affirmant d'une double culture, l'orateur a ajouté que chaque fois qu'on soulignait pour son compte une certaine différence, cela développait en lui cette volonté d'entreprendre. La personnalité de l'entrepreneur est quelque chose de très important tout comme le désir de n'être redevable à personne. Il a avoué être passé par plusieurs étapes. Tantôt on lui faisait comprendre qu'il était trop jeune, tantôt qu'il ne correspondait pas exactement à l'image de l'entreprise lorsqu'il tentait des épreuves d'embauche.

On rencontre des entrepreneurs africains dans presque tous les secteurs : service aux personnes, HORECA, communications, monde culturel, activités exotiques, médias, ...

Dans certains secteurs tels que les finances, la haute technologie, on les trouve quand même mais en très petit nombre.

Ainsi donc, contrairement aux clichés consacrés, on trouve des entrepreneurs africains dans tous les secteurs. Quelques-uns d'entre eux sont carrément implantés ici en Belgique sans attaches avec ou références au pays d'origine. Et quelques autres sont implantés ici tout en gardant une assise ou des liens étroits avec le pays d'origine.

II.1.3. Les points forts et les points faibles.

II.1.3.1. Les points faibles.

L'orateur en a épinglé quelques cinq : le manque de crédibilité, le manque de vision à long terme, la préférence aux ASBL, la faible valorisation (reconnaissance) et le rapport à l'argent.

a) Le manque de crédibilité.

Il est à imputer à la forte suspicion, à des préjugés défavorables et à l'absence de réseaux d'entrepreneurs africains.

Dans le réseau existant – la Chambre de Commerce de Bruxelles, par exemple – on constate une très faible présence africaine ; ce qui est donc un handicap au soutien et à l'encouragement.

Pour entreprendre, il faut des fonds. L'entrepreneur africain manque de crédibilité et peine à convaincre des banquiers. On ne le dira jamais assez, l'accès aux financements est quelque chose de très difficile tant auprès des services privés que des services publics.

b) Le manque de vision à long terme.

Dans la tradition entrepreneuriale, on crée avec le désir de transmettre aux générations suivantes. Ceux qui opèrent à la rue du Brabant, à Bruxelles, semblent avoir intégré cette pratique. On remarque qu'il y a un pôle économique qui est en train de s'y développer. Progressivement, ils commencent à peser de plus en plus sur la commune de Schaerbeek à l'inverse de ceux qui opèrent à Matonge – Ixelles, par exemple.

c) La préférence aux ASBL.

Dans la Communauté Africaine, on déplore hélas une forte propension à créer des ASBL plutôt que des entreprises car les risques paraissent plus limités. Malgré cela, la plupart du temps, les initiateurs des ASBL finissent par s'emmêler les pinceaux : bail non payé, fournisseurs impayés, litiges divers, ... Même pour les ASBL, l'accompagnement des initiateurs est souvent insuffisant.

d) La faible valorisation ou reconnaissance.

Ceux des entrepreneurs africains qui réussissent se retrouvent vite en situation délicate même au sein de leurs communautés respectives. Ils y sont mal valorisés ou à peine reconnus.

e) Le rapport à l'argent.

Il découle d'une approche culturelle qui encourage la distance vis-à-vis de l'argent au lieu du cumul des richesses.

II.1.3.2. Les points forts.

L'orateur en a cité trois : l'existence des diasporas larges, l'existence des professionnels d'accompagnement et la présence des facteurs de diversité.

a) L'existence des diasporas larges.

Des diasporas larges seraient des niches à valoriser commercialement. Dans les pays voisins de la Belgique c'est un atout assez bien exploité.

b) L'existence des professionnels d'accompagnement.

D'année en année, la Communauté Africaine voit certains de ses membres acquérir des diplômes leur permettant de devenir des professionnels capables d'accompagner valablement les leurs dans leurs activités d'entrepreneurs. Il faut cependant déplorer une auto-discrimination qui pousse la Communauté à éviter de recourir au service valable de ces professionnels.

c) La présence des facteurs de diversité.

Recevant une fois un client, l'orateur a été surpris par l'exclamation de celui-ci : « je ne vous imaginai pas comme ça ! » Tous les préjugés pareils à celui-ci ne sont que secondaires par rapport à l'objectif qui est essentiellement le développement de l'entreprise.

"Etre comme ça" doit plutôt être un facteur de diversité susceptible de devenir un argument commercial qui ne l'aurait pas été sans cette caractéristique de diversité.

II.1.4. Quelques pistes de réflexion.

Progressant dans son exposé, l'orateur a tenu à terminer par quelques pistes de réflexion. A son avis, il faut inciter, encourager à l'entrepreneuriat en termes de prise de conscience sur l'exposition aux risques, ...

Dans le secteur associatif, il y a énormément d'Africains actifs et valorisés. Cependant, se lancer dans l'associatif soulève toujours ce problème de dépendance vis-à-vis des organismes qui allouent les subsides.

L'accompagnement de la part des professionnels avérés, quelle que soit leur origine ethnique, et la formation sont importants pour ceux qui entreprennent.

La formation elle-même cache des aspects de sensibilisation dont il faut prendre conscience. Il faut privilégier la constitution des réseaux qui peuvent peser du point de vue économique. Le lien ethnique va faciliter l'insertion de certaines personnes sur le marché de l'emploi. La Communauté doit inciter les jeunes à surmonter certains tabous sur le rapport à l'argent. Il ne faut pas se priver de faire appel à des thématiques communes susceptibles de fédérer les entrepreneurs Africains. La commune d'Ixelles pense organiser l'accompagnement de certains entrepreneurs africains.

II.2. Les débats.

II.2.1. Intervention de M. Olivier KAYOMO.

Après avoir remercié M. KANIONGA pour son exposé très brillant, M. KAYOMO a confirmé que pour les EGJA, au niveau des 3 commissions, le souci est de parvenir à rendre les jeunes africains beaucoup plus compétitifs. Il voulait s'assurer si M. KANIONGA pensait encourager les jeunes africains à se porter entrepreneurs. Quel type de rapport ces entrepreneurs auraient-ils avec leurs pays d'origine ?

Réplique de l'orateur.

Tout dépend du profil du candidat entrepreneur.

Pour le candidat entrepreneur né ici, il n'y a pas de liens directs avec la terre d'origine. S'il pense implanter une succursale là-bas sans prendre quelques précautions, il pourrait se heurter à la réticence ou au rejet de ses proches restés au pays. Il est important d'aller observer ou s'imprégner des réalités du marché dans lequel on voudrait opérer. Il faut une vraie prospection plutôt qu'une tournée superficielle.

II.2.2. Intervention d'un délégué.

N'y a-t-il pas lieu d'envisager du lobbying ? Et, pourquoi pas, une stratégie d'essaimage ?

Réplique de l'orateur.

Ces questions rejoignent les différentes pistes de réflexion rassemblées avant cette rencontre. Le lobbying, oui ! Tout ça est lié à la fameuse crédibilité. L'idée de bourse permettra d'informer et de sortir du carcan communautaire.

Le lobbying se construit et ça prend du temps.

Le monde de l'entrepreneuriat et le monde politique sont différents. Quand on se lance dans l'entrepreneuriat, il y a la responsabilité du fondateur.

La dernière crise politique énerve le monde de l'entrepreneuriat.

L'intervention du politique, oui ! Mais dans une petite mesure.

II.2.3. Intervention de M. Serge NGANDU.

Comment avoir un réseau ? Que faut-il pour le rendre compétitif et par quels mécanismes ?

Réplique de l'orateur.

Le principe de base c'est la reconnaissance des intérêts communs ; l'envie de progresser sur le principe gagnant – gagnant.

Il faut rechercher avant tout des gens qui ont des intérêts communs. L'un de vous, Jean-Yves, m'a contacté parce qu'il me connaissait. Et, après échange, j'ai accepté son invitation.

II.2.4. Intervention de Micheline DEMBO.

Cette intervention était plus un témoignage personnel pour corriger quelque peu l'idée qu'on se fait habituellement du politique. Du temps où elle exerçait au Ministère des PME, elle n'avait jamais vu quelqu'un de la Communauté Africaine lui présenter un projet. Il faut d'abord sensibiliser les entrepreneurs africains à ce niveau.

Les politiciens ont des budgets pour des projets de courte durée. Les networks sont à faire par nous-mêmes.

Réplique de l'orateur.

Il n'était pas dans ses intentions de blâmer le politique.

Mais, il faut l'avouer, il y a très peu d'hommes politiques issus du milieu entrepreneurial.

II.2.5. Intervention de M. Billy KALONJI.

Cette intervention est faite pour manifester deux petites réactions.

Il faut souligner qu'il existe une différence entre le milieu entrepreneurial anglophone et celui francophone.

En revenant sur l'exigence de ponctualité, M. KALONJI a cité Nelson MANDELA qui disait un jour : « Si tu veux le changement, sois toi-même acteur de ce changement ! »

Pour aller contre un système, il faut remonter ses propres faiblesses. Les jeunes de la Communauté Africaine doivent être compétitifs.

La composante Marocaine a beaucoup investi à cause des financements venus du Maroc. M. KALONJI a attiré l'attention des délégués sur un autre délégué qui, dans sa vie de tous les jours, se bat depuis des années pour créer des réseaux profitables à la Communauté Africaine. C'est M. Oscar KOMBILA qu'il a connu lorsqu'ils étaient des étudiants. C'était l'occasion pour M. KALONJI de relever qu'il y a des barrières entre le monde étudiant et le monde professionnel qu'il faut connaître.

II.2.6. Intervention de M. Oscar KOMBILA.

Lui aussi est revenu sur la nécessité de rigueur. Il avait été, lui aussi, sollicité pour exposer aux EGJA en tant qu'expert. Mais, la non observation de certains préalables ne lui a plus permis de le faire. Aussi, a-t-il martelé encore à l'intention des organisateurs des EGJA : « Soyez le changement que vous voulez voir ! » Il a ajouté un autre précepte : « la meilleure défense, c'est l'attaque ! »

Pour appuyer ses recommandations, il a cité le cas d'un de ses amis belges d'un certain âge qui a pris l'habitude de prendre part à une activité annuelle organisée par une association tenue par des membres de la Communauté Africaine. Depuis quinze ou seize ans que cet homme répond à ce rendez-vous, il revit les mêmes failles dans l'organisation. Loin de se conformer à ces anomalies, il a plutôt sauvegardé les valeurs auxquelles il croit en se comportant fidèlement par rapport à elles, par rapport au respect qu'il a envers elles et qu'il a de lui-même.

Puisque l'occasion s'est offerte, M. KOMBILA en a profité aussi pour informer les délégués d'un certain nombre de choses qui existent dans notre Communauté.

Il y a des gens qui auraient pu aider les EGJA à se tenir mais qui ont refusé de le faire et même d'y venir. Mais, a-t-il ajouté, il ne faut pas regarder le doigt quand le sage vous montre la lune.

En 1998, avec d'autres amis, M. KOMBILA a lancé l'association "African Belgium" pour valoriser les membres de la Communauté Africaine.

D'autres jeunes africains de ces années-là tels que Moro MUKOTA, Pierre MIGISHA, ... encore étudiants, avaient lancé "Souliers d'Ebène".

Lundi dernier, 3 mai 2010, il y a eu l'événement "African Awards", avec comme piliers le "Soulier d'Ebène" et le "Trophée du Manager Africain". L'événement était prévu au Conrad Hôtel, à 150 euros l'entrée. Chose surprenante, toutes les places étaient prises bien avant lundi. Ceci devrait inciter à chercher des mécanismes de diffusion pour la Communauté.

On construit sur des thèmes qui existent. Le problème de la Communauté, d'après M. KOMBILA, c'est l'éternel recommencement.

A "Raphia Synergies" où il est très actif, on a monté les "Convergences Africaines" pour briser la méfiance entre Africains.

Il n'y a pas de lobbies sans confiance ! Quand on est dans un réseau, il faut donner d'abord !

La Chambre de Commerce de Bruxelles a commencé avec une dizaine de membres ; aujourd'hui elle en compte plus de trois mille.

A Raphia Synergies, il y a des gens qui mettent leurs sous dans l'organisation, qui sont ponctuels, ... Il y a là l'expression de changement que ses membres veulent communiquer aux jeunes.

Les jeunes ont besoin d'exemples. Un de ces exemples est le prof MUBUKANGIE qu'on a ici aussi comme délégué. Aux dernières

"Convergences professionnelles Africaines", on a eu un profil différent : des jeunes qui ont quitté les études, sans transition, vers l'emploi.

L'Office National des Pensions paie 2 millions de personnes ; c'est la plus grosse entreprise de Belgique. Le principal adversaire de la Communauté Africaine c'est la Communauté elle-même, certaines pratiques culturelles. L'errance qui caractérise bon nombre de ses membres se retrouve pratiquement à la base de toutes les faillites.

II.2.7. Intervention d'une déléguée.

Le réseautage est basé sur la confiance.

[Dans un réseau,] ce n'est pas du cash que l'on gagne mais plutôt l'information.

Donner et recevoir n'est pas négatif en soi.

Donner à l'autre n'est pas nécessairement perdre.

La Rue du Brabant change ; elle devient luxueuse. Dans 5 ans, elle aura peut être le même cachet que l'avenue Louise, qui sait ?

Il faut venir avec un projet bien élaboré et se battre pour sa matérialisation car les témoignages édifiants sont peu visibles!

II.2. Le mot de la fin.

La parole lui étant rendue pour clore les débats, M. KANIONGA a déclaré que ce qu'il venait de vivre aux EGJA était une expérience assez inédite pour lui. On y a parlé des réseaux. Mais, un réseau peut avoir des sous-réseaux. Il faut participer à la construction de ces réseaux. Il est profitable de construire sur ce qui existe déjà.

Pour sa part, il est disposé d'apporter sa contribution d'une manière ou d'une autre. Il a tenu à le rappeler aux délégués, s'il y a une volonté de changement, on se heurte vite à l'ancien régime. Le principe de base d'un réseau c'est offrir.

Fait à Bruxelles, le 10 mai 2010

J.P. KANDO et Rafaël Tandangani

Recommandations générales

- Organiser des vacances culturelles dans l’Afrique profonde.
- Initier un accompagnement éducatif pour les jeunes incarcérés par des personnes issues de la communauté.
- Renforcer, sensibiliser et rendre plus visibles les structures africaines existantes.
- Développer des partenariats au sein de la communauté par des relais au sein des familles, des églises, des entrepreneurs, des éducateurs, des radios communautaires, des medias, etc...
- Mettre en place des cellules pour enseigner l’histoire, les langues, la culture de l’Afrique dès le bas âge. Soutenir le projet KILISWATSHI (concerne l’apprentissage des 4 langues nationales de la RDC, Kikongo, Lingala, Swahili et Tshiluba). Ce projet pilote est porté par des jeunes.
- Avoir plus d’ouverture vers d’autres communautés.
- Favoriser des cours d’estime de soi pour travailler la confiance auprès de nos jeunes.
- Donner la parole aux jeunes en difficultés.
- Utiliser le CV anonyme lors de recrutement en entreprise.
- Développer des compétences dans le domaine de la coiffure dans le quartier Matonge.
- Créer et développer des réseaux au sein de la communauté.
- Créer une boîte de consultance pour Africains.
- Occuper les places dans les structures existantes de la société.
- Collaborer avec le Conseil des Jeunes Africains d’Europe (CJAE) qui traite déjà des différentes thématiques abordées lors des séances et qui opère déjà sur le terrain.
- Mettre en place des corporations.
- Motiver, encadrer et tirer encore plus vers le haut la jeunesse qui s’en sort et qui est en bonne voie de réussite.
- Répertorier les structures africaines déjà en place.
- Collaborer avec Raffia Synergies, structure importante pour tout ce qui concerne le monde de l’emploi et de l’entrepreneuriat.
- Valoriser les entrepreneurs africains.
- Développer la transmission entre les générations.

IV.4. Conclusions générales:

Réalisation et Impact du projet

1°) Les objectifs et réalisations qui ont été atteints

- Avec la tenue des EGJA, nous avons réussi à interpeller la jeunesse Africaine, la communauté africaine et les autorités Bruxelloises positivement. Il ya un début de prise de conscience chez les Africains sur la réalité de la double identité culturelle que devront assumer naturellement la jeunesse Africaine de Bruxelles. Le chemin est encore long mais le décor a été planté !
- Le 03 avril 2010, jour de la cérémonie d'ouverture des Etats généraux de la jeunesse Africaine, de 10h à 13h, près de 150 personnes, parmi lesquelles, les 90 délégués, le délégué général aux droits de l'enfant M. Bernard Devos, 7 députés Bruxellois et 2 échevins, étaient présentes dans la salle pour saluer la tenue de ces assises. Et parmi les délégués, nous avons compté 40 jeunes (de 17 à 30 ans).
- L'événement a été couvert médiatiquement par la Libre Belgique (dont l'article est annexé à ce dossier), TV Brussel a fait un très bon reportage sur le sujet dans son journal télévisé du 04/04/2010, on a également eu la présence des magazines de la communauté africaine tel que Nubian's, le chroniqueur Cheik Fita et le groupe Bel afrika, bien connus dans la composante africaine ont été des relais médiatiques remarquables. 20 associations Africaines, travaillant dans le socioculturel ont été de la partie.
- Notre site internet : www.etatsgénérauxjaf.be est très visité et nous recevons de plus en plus des propositions de la part des personnes non déléguées aux EGJA comme contribution aux travaux. Les échanges sont fructueux et différentes générations se parlent sans tabou pour tenter de trouver la solution aux difficultés que rencontrent les jeunes Africains de Bruxelles.

2° Qui a bénéficié de ces réalisations ?

-Les jeunes Africains Bruxellois avant tout car le comité de pilotage, qui a préparé les travaux des Etats généraux, composé de 20 personnes dont 18 sont jeunes (18 à 27 ans), et les jeunes Africains vivant aux alentours de Bruxelles.

Issus des différentes catégories et divers pays d'origines (Mali, Cameroun, Rwanda, Congo-Kinshasa, Congo-Brazzaville, Togo, Gabon, Guinée-Conakry, Sénégal, Burkina-Faso, Angola etc....).

-1 Historien, 2 psychologues, 3 sociologues et 4 Educateurs d'origine Africaine ont pu échanger avec les jeunes et ont apporté leur plus-value aux débats.

-Les familles Africaines, surtout les mères ont trouvé dans les Etats généraux un véritable lieu de réflexion et d'écoute. Mme Pindi, mère du jeune Mbosso-Fortuna, assassiné l'an passé est devenue le porte-drapeau des familles victimes des violences au sein de la commission famille & Education.

-Les cercles des étudiants Africains de l'ULB et de l'UCL s'étonnent qu'une telle initiative n'ait jamais eu lieu depuis 50 ans d'immigration africaine en Belgique. Une initiative pensée et portée par les Africains eux-mêmes, c'est une démarche novatrice et devrait continuer tous les 2 ans d'après les Etudiants.

3°) Avons-nous été confrontés à des difficultés ?

Oui, nos difficultés ont été et sont d'ordre financier car à l'exception de la fondation Roi Baudouin, l'échevinat de la jeunesse de la commune d'Ixelles, de nos fonds propres et cela malgré plusieurs promesses, les pouvoirs publics compétents en la matière ne nous ont pas soutenu! Cela ne nous a pas empêché de tenir bon jusqu'au final. La belle aventure humaine EGJA a été plus forte que toutes les difficultés rencontrées, et si c'était à refaire, ça serait avec un grand plaisir et une détermination inébranlable!

4°) **En quoi les réalisations améliorent-elles les conditions de vie des bénéficiaires ?**

Le forum EGJA est le premier du genre au sein de la communauté Africaine subsaharienne depuis la première vague d'immigration. Il a favorisé la prise de conscience des jeunes et de moins jeunes sur notre avenir commun. Nous avons reçu des tas de mails de recommandations et propositions du public comme « contribution » au succès des EGJA.

Certains jeunes demandent qu'à la fin des travaux nous puissions mettre en place des antennes de la jeunesse africaine dans les différentes communes cibles (Anderlecht, Molenbeek, Saint Josse, Evere, Bruxelles, Saint Gilles, Schaerbeek, Ixelles, Forest) pour que celles-ci soient les intermédiaires entre jeunes, parents et les communes en cas de problème !

5° **Quelle est la réaction du public cible face au projet ?**

Il s'est dégagé au près des jeunes un sentiment de fierté puisque les EGJA s'inscrivent dans une dynamique positive, constructive. Il n'ya pas de stigmatisation ! Nous avons reçu beaucoup de gestes de soutien et sympathie pour avoir initié et tenu les premiers Etats généraux de la Jeunesse Africaine de Bruxelles. Beaucoup de nos jeunes ont compris à travers notre action que *le problème ce n'est pas les autres mais la solution, c'est nous* ! Beaucoup de félicitation également de la part des parents, en réaction à l'article de la Libre Belgique sur les Etats généraux de la Jeunesse Africaine de Bruxelles.

6°) **Le projet a-t-il eu un effet multiplicateur ?**

Affirmatif car la majorité des jeunes présents aux EGJA demande la mise en place d'un comité de suivi après nos travaux afin de veiller à la mise en pratique des différentes recommandations. La création des projets pilote-jeunes comme par exemple le club/Question pour un champion où les jeunes seront encadrés et suivis régulièrement avant de participer à l'émission de Julien Lepers sur France3. L'organisation des concours de scrabble et d'orthographe, intitulé **OrthogrAfrique** ou d'autres jeux de société pour aider les jeunes à compléter leur culture générale.

La création d'un groupe des '*Dialogueurs*' avec des jeunes de la rue. Ce groupe sera composé majoritairement des jeunes avec un éducateur afin

de tenter de ramener « les jeunes perdus » dans le droit chemin. La possibilité ici de collaborer avec les associations Africaines existantes

Les jeunes souhaitent également pour ceux qui ont été violents ou ont manifesté de geste de violence, qu'un effort soit fait pour qu'ils puissent suivre des formations de secourisme au près de la Croix-Rouge de Belgique. Hier ils étaient violents, demain ils deviendront des « sauveurs de vies humaines » ; projet très intéressant qu'il va falloir étudier et finaliser.

Les EGJA auront été une aventure humaine formidable, tout n'a pas été fait et beaucoup reste encore à faire mais un premier pas a été jeté! Ce rapport est une photographie prise par un groupe à un moment donné, il est appelé à être augmenté, rehaussé et actualisé par et pour les générations à venir. Et comme le dit si bien un proverbe Africain : « Le dos d'une pirogue ne dévoile jamais la profondeur de la rivière »

Devenons donc des Acteurs de l'égalité des chances !

Témoignages des jeunes :

-2 jeunes ; Eric (19 ans) et Melissa (20ans), tous deux étudiants aux facultés Saint louis : « Il faut que les EGJA se tiennent tous les deux, question de prendre la température et de garder le cap ».

-Carlos (22 ans), « je traîne à Matonge parce que rien n'est prévu pour nous », dit-il. « Je suis d'origine africaine mais ni mes parents ni l'école ne m'ont parlé de l'Afrique, de l'autre Afrique, celle qui gagne et fait des choses bien. J'espère que les Etats généraux nous aideront à rectifier le tir ».

-Liliane (22ans), membre de la commission Famille &Citoyenneté estime que : « les parents Africains devront tenir compte du fait que les jeunes sont nés ici, en Europe et de les éduquer en ayant cet aspect à l'esprit. Il ne faut pas que les parents fassent tous comme si on vivait en Afrique, alors que ce n'est pas le cas ».

-Michael (24 ans), pense que les écoles en Belgique devront aussi parler de l'histoire commune entre l'Afrique et la Belgique. « On dirait qu'on veut nous cacher des choses », ajoute t-il.

-Maryam (20 ans), étudiante en médecine/ULB, pense qu'il ya trop de tabous chez les parents Africains en matière d'éducation sexuelle, c'est selon elle une des raisons de la montée de maternité précoce chez les jeunes Africaines.

Quelques recommandations générales des EGJA à court terme!

Les EGJA proposent la mise en place des quelques projets pilotes à soutenir par les pouvoirs publics, au niveau régional, communautaire et fédéral au nom de la diversité culturelle et de l'égalité des chances.

1°) Mise en place **d'un club "Question pour 1 champion"** + accompagnement et suivi des 20 jeunes Afro-belges (15-25 ans) pendant 1 an afin de participer à l'émission de Julien Lepers sur France 3.

2°) Mise en place d'une équipe de 20 jeunes (qui ont ou pas manifesté des gestes de violence) à suivre une formation en secourisme (Croix-Rouge de Belgique). L'objectif est citoyen !

3°) La réhabilitation des 2 troupes Africaines connues : **Les gâtés et Les Piroguiers**, avec appel aux familles pour l'encadrement de nos jeunes via le théâtre. 20 jeunes également pour lancer le projet durant 1 an.

4°) Mise en place d'une émission via nos radios communautaires d'une émission : **"Grand père raconte"** où un ancien viendra raconter une partie de Son histoire (ou d'autres histoires) à la jeune génération, qui pourra également interagir en posant des questions.

5°) **L'instauration d'une journée culturelle Africaine annuelle + remise des trophées aux jeunes qui se seront distingués pendant l'année**, dans tous les domaines de la vie. En partenariat avec les médias publics RTBF, VRT , etc. ...

Afin de ne pas tomber dans le "ghetto".

6°) La JAF (Jeunesse Africaine) sera le comité de suivi des EGJA et aura des antennes dans les 10 communes cible ; St Josse, St Gilles, Schaerbeek, 1000 Bxl, Ixelles, Evere, Forest, Anderlecht et Molenbeek.

7°) Les EGJA recommandent aux politiques de ne plus aller faire campagne au sein des "Eglises Africaines", pendant la période électorale mais invitent ceux-ci à organiser des véritables débats, et échanges politiques dans des cadres plus

appropriés, au nom du principe de la séparation de pouvoir entre l'église et l'Etat et pour éviter d'instrumentaliser les Africaines car des telles pratiques n'ont lieu qu'au sein de la communauté Africaine et nulle part ailleurs.

8°) Les EGJA recommandent la réhabilitation et le réfectionnement de la galerie d'Ixelles. Et l'élaboration d'un guide touristique du quartier Matonge (projet à élaborer par la JAF), Véritable vitrine culturelle des Africains.

9°) Les EGJA revendiquent une visibilité constructive de la diversité culturelle Bruxelloises dans les émissions (télé/Radio) des chaînes publiques dans les débats de société ; cas du sujet BHV ou les 50 ans des indépendances Africaines. Nous voulons être présents dans les débats citoyens !

10°) Les EGJA recommandent une nouvelle régulation transparente sur la gestion des émissions de Radios/Communautaires : Campus, Air-libre et Panik.

Faire la place à des émissions éducatives en direction de la jeunesse Africaine.

11°) La JAF (Jeunesse Africaine) est le comité de suivi et veillera à la mise en application des résolutions des EGJA. Elle aura également en charge l'organisation de la journée culturelle annuelle.

12°) Les EGJA recommandent l'organisation régulière des débats démocratiques entre acteurs politiques, économiques et sociaux sur les questions liées à la spécificité Africaine.

13°) Les EGJA revendique la mise en place **d'un conseil consultatif et représentatif Afro-centré, soutenu par l'Etat**. Cet organe traitera et défendra

Les thématiques liées aux cultures et à l'histoire Africaine, en défendant la cause des Africains en Belgique.

14°) A la région Bruxelloise, les EGJA revendique la mise à la disposition de la JAF un local permanent, spacieux, propre et moderne avec un bureau afin d'accueillir les réunions, répétitions (théâtre, musique, danse, conte, lecture,...) pour d'encourager l'expression et l'encadrement de la jeunesse Africaine.

15°) Les EGJA soutiennent avec détermination et énergie la candidature de la Belgique à l'organisation de la coupe du monde 2018. La JAF (comité de suivi des EGJA) en sera le relais actif au près de la composante Africain

CHAP.V. LES ANNEXES

V.1. Quelques associations et services de soutien à la jeunesse

V.1.1. DROITS DES JEUNES asbl

Rue Marché aux poulets 30

1000-Bruxelles Tél.02/209.61.61 fax.02/209.61.60

www.sdj.be

V.1.2. LE PROJET J'ACCROCHE

Lutte contre le décrochage scolaire

www.jaccroche.be

Contact : severine.karko@jaccroche.be

gilles.hallez@jaccroche.be

beatrice.meersseman@jaccroche.be

V.1.3. SERVICE DE L'AIDE A LA JEUNESSE

Rue du commerce 68A

1000-Bruxelles Tél.02/413.39.18 fax.02/413.38.42

www.aidealajeunesse.cfwb.be

V.1.4. LE DELEGUE GENERAL AUX DROITS DE L'ENFANT

Rue des poissonniers 11-13 Bte 5

1000-Bruxelles Tél.02/223.36.99 fax.02/223.36.46

www.dgde.cfwb.be

Contact: dgde@cfwb.be

V.1.5. SCHOLA-ULB

Avenue Franklin Roosevelt 50 CP.178

Tél.02/650.34.44 fax.02/650.49.52

www.schola-ulb.be

Contact : info@schola-ulb.be

V.1.6. SOLIDARITE-SAVOIR asbl

Boulevard Léopold II, 10

1080-Bruxelles Tél.02/513.54.66 fax.02/414.46.07

www.solidarite-savoir.be

Contact: info@solidarite-savoir.be

V.1.7. BRAVVO asbl

Lutte pour l'amélioration de la sécurité urbaine et contre l'exclusion sociale.

Boulevard Emile Jacqmain 95

1000-Bruxelles Tél.02/279.21.50 fax.02/279.21.59

Contact : infoprevention@brucity.be

V.1.8. LA FONDATION GUSTAVE STOOP

Rue du Damier 23

1000-Bruxelles

www.fondationgustavestoop.be

V.1.9. LA FONDATION ROI BAUDOUIN

Rue Brederode 21

1000-Bruxelles Tél.02/511.18.40 fax.02/511.52.21

www.kbs-frb.be

Contact : info@kbs-frb.be

V.1.10. FONDATION BELGE DE LA VOCATION

Place de l'Albertine 2

1000-Bruxelles Tél.02/213.14.90 fax.02/213.14.95

www.fondationvocation.be

Contact : info@fondationvocation.be

V.1.11. OBSEVATOIRE BA YAYA

Chaussée de Louvain 296

1000-Bruxelles Tél.02/733.44.59 fax.02/733.44.59

V.1.12. RAFFIA SYNERGIES asbl

Av.Louise 306

1050-Bruxelles Tél.02/626.08.77 fax.02/647.65.93

www.raffiasyn.org

Contact: info@raffiasyn.org

V.1.13. MEDES asbl

Bd du jubilé 153

1080-Bruxelles Tél.02/411.41.19 fax.02/427.41.20

www.medesasbl.be

Contact : medesasbl@yahoo.fr

V.1.14. JEUNESSES SCIENTIFIQUES DE BELGIQUE

Avenue latérale 17

1180-Bruxelles Tél.02/537.03.25 fax.02/537.08.02

www.jsb.be

Contact : info@jsb.be

V.1.15. AIMER JEUNES/Centre de planning familial

Rue Saint jean Népomucène 28

1000-Bruxelles Tél.02/511.32.20

V.1.16. SERVICE DES TUTELLES

Bd de Waterloo 115

1000-Bruxelles Tél.02/210.56.11 (9h-17h) ou 078/15.43.24 (permanent)

Contact : tutelles@just.fgov.be

V.2. Un cas très spécial : MENA

Qui sont les mineurs étrangers non accompagnés (MENA) ?

De nombreux pays européens sont confrontés à la problématique des mineurs étrangers (MENA) qui arrivent sur leur territoire sans avoir de représentant légal (père, mère ou tuteur). Beaucoup de ces MENA sont d'origine Africaine.

La plupart d'entre eux n'arrivent pas seuls, mais voyagent en compagnie soit d'un membre de leur famille qui disparaît dans la nature après une période plus ou moins longue de séjour, soit d'un passeur payé par leur famille pour les amener en Belgique ou, plus largement, en Europe le plus souvent pour y vivre dans de meilleures conditions de vie ou pour y poursuivre des études. La mission de ce passeur se termine généralement à l'aéroport des jeunes étant alors trouvés en zone de transit ou à l'intérieur du pays, dès que le jeune a pénétré sur le territoire belge.

Il arrive que les enfants arrivant avec un membre de leur famille se retrouvent à un moment seuls, suite au décès de ce parent, à sa disparition, ou au refus de celui-ci de continuer à se charger d'eux (exemple du frère qui s'occupe de sa jeune sœur jusqu'à ce que des problèmes se posent à l'adolescence, etc.)

Certains mineurs, souvent adolescents, voyagent seuls. Certains fuient des situations de guerre, d'autres la misère et tentent leur chance en Europe. Ils errent parfois pendant plusieurs années d'un pays à l'autre, avant d'atterrir en Belgique.

En quelques années, la situation est devenue très préoccupante et vu le nombre, en constante augmentation de MENA, demandeurs d'asile et souhaitant séjourner sur le territoire, la Belgique, à l'instar des autres pays européens, s'est dotée d'un régime légal spécifique de représentation et d'assistance en faveur de cette population fragilisée.

Parallèlement à l'ampleur du phénomène, l'existence de réseaux de trafic d'êtres humains est confirmée et vise les MENA requérants l'asile ou illégaux à des fins notamment de travail clandestin, de délinquance organisée, voir de prostitution ou de pédophilie.

Des disparitions inquiétantes de MENA, à partir des centres où ils sont hébergés, sont également constatées.

Le nouveau cadre juridique devrait permettre de dissuader de tels trafics et d'apporter une réponse au problème de l'absence de représentation légale.

La problématique propre aux MENA : l'absence de représentation légale

L'un des problèmes importants est les MENA sont dépourvus de représentant légal ayant autorité parentale et qu'aucun encadrement spécifique n'est organisé.

Seul le mineur accompagné, et donc représenté, pouvait engager une procédure d'asile ou de régularisation de séjour.

En l'absence de représentant légal, les services de l'aide à la jeunesse étaient sollicités pour prendre des décisions qui relèvent de l'autorité parentale. De telles décisions ne reposaient cependant sur aucune base légale formelle.

Par ailleurs, l'administration d'immigration belge étaient également confrontée à la problématique des MENA : la présence effective d'un mineur non accompagné à la frontière ou sur le territoire posaient à ces autorités toute une série de problèmes pratiques: l'évolution administrative du dossier de séjour (dans lequel des décisions juridiques doivent être prises sur base des lois sur d'asile, d'accès etc.), l'accueil, l'enseignement, l'accompagnement psychologique, la disparition du mineur. Autant de situations où l'absence d'autorité parentale, de personne de référence autorisait une gestion aléatoire de l'évolution des dossiers.

Pour plus d'information sur les MENA, prière de contacter le Service des Tutelles (tutelles@just.fgov.be Tél (permanent) 078/15.43.24